

Jean-Luc Vellut

Congo

Ambitions et désenchantements 1880-1960



KARTHALA

Congo. Ambitions et désenchantements est un livre consacré au déroulement d'une étape, à la fois courte et décisive, dans le long passé de cette région. Au point de départ, les années 1880. Elles virent la concrétisation de vieux rêves de découpage de l'Afrique en grands ensembles transcontinentaux. Rien n'annonçait toutefois que le fleuve Congo devienne un marqueur géopolitique. Ce coup de crayon sur la carte porte la griffe de Léopold II, personnalité hors normes, grand rêveur et maître-manœuvrier au sein de différents mondes, ceux de la diplomatie, du capital et des « affaires », mais qui fut aussi porté par les grandes inspirations de l'époque, le mouvement scientifique, le réveil chrétien, la vague antiesclavagiste tout comme par les recompositions alors en cours en Afrique même. Sans lui, il n'y aurait eu ni « Congo belge », ni page congolaise dans l'histoire de Belgique.

Le livre rassemble un bouquet d'essais et de questions. Quels furent les grands seuils de la période ? Quelles ambitions économiques, technocratiques, scientifiques, morales, mais aussi quels itinéraires, plus humbles ? Quelle place de la région sur l'échiquier mondial des puissances et du mouvement des idées ? *Quid* de l'insubmersible Afrique, de son économie de production et de trafics, mais aussi de sa pauvreté ? *Quid* de sa vie spirituelle toujours renouvelée mais jamais contrôlée, de sa vie artistique, elle aussi toujours novatrice ? Autant de coups de projecteur portés sur trois générations, avec d'occasionnelles excursions dans leurs passés et dans les représentations portées par le présent.

En 1960, au sortir de l'épisode colonial, une semaine d'indépendance confirma que le « Congo belge » avait été conquis mais non soumis.

On ne trouvera ici ni complaisances ni ressentiments, mais le silence d'une génération d'historiens dont l'engagement fut d'inscrire le passé de l'Afrique dans les grands chapitres de l'histoire universelle. De nouveaux chantiers s'ouvrent désormais, ceux des sensibilités, des mémoires. Le défi reste de repérer les ruptures, mais aussi le long fil des généalogies qui, en Afrique comme ailleurs, relie le présent au passé.

Jean-Luc Vellut a enseigné aux universités de Kinshasa et de Lubumbashi en République démocratique du Congo. En Belgique, il est professeur émérite de l'Université catholique de Louvain-la-Neuve et membre de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer.

KONINKLIJKE MUSEUM
VOOR HESSEN-CENTRA
MUSEE ROYAL DE
L'AFRIQUE CENTRALE
Africa
TERVUREN

FONDATION
LOUVAIN



Académie Royale des
Sciences d'Outre-Mer
Koninklijke Academie voor
Overzeese Wetenschappen



30 €

ISBN : 978-2-8111-1799-3

CONGO
AMBITIONS ET DÉSENCHANTEMENTS,
1880-1960

Cet ouvrage a été publié avec le soutien de l'Académie royale des Sciences d'Outre-mer de Belgique (ARSOM), du Musée royal de l'Afrique centrale (Tervuren, Belgique) et de la Fondation Louvain de l'Université catholique de Louvain (Belgique).

Visitez notre site :
www.karthala.com
 Paiement sécurisé

© Éditions KARTHALA, 2017
ISBN : 978-2-8111-1799-3

Jean-Luc Vellut

Congo

**Ambitions et désenchantements,
1880-1960**

**Carrefours du passé
au centre de l'Afrique**

**Éditions KARTHALA
22-24, bd Arago
75013 Paris**

Présentation des travaux de Jean-Luc Vellut

Anne CORNET, Patricia VAN SCHUYLENBERGH
et Guy VANTHEMSCHE

En cette époque submergée par l'information, on peut s'interroger sur l'utilité d'un recueil d'articles tel que celui-ci : pourquoi republier des études dont certaines ont plus de trente ans d'âge ? Dans le cas présent, la réponse ne fait aucun doute : cette initiative n'est pas seulement nécessaire, elle est même urgente. L'histoire de l'Afrique contemporaine (et du Congo-Kinshasa en particulier) est bien trop souvent appréhendée par le biais de clichés et de jugements à l'emporte-pièce ; les analyses nuancées et solidement documentées sont par contre nettement plus rares. La réédition de quelques travaux marquants d'un grand connaisseur de cette partie agitée du monde représente donc une véritable « œuvre de salubrité intellectuelle ». Jean-Luc Vellut publia ses premiers textes vers le début des années 1970 ; depuis lors, il a semé aux quatre vents nombre d'études qui sont autant de modèles du genre. Mais qui – à l'âge de la réponse-seconde – prend encore la peine d'exhumer telle ou telle revue portugaise, italienne ou allemande, ou les actes de tel ou tel discret colloque ayant accueilli ses travaux ? L'ouvrage que voici facilitera donc l'accès à ces textes dispersés et leur apportera le regain d'attention qu'ils méritent.

Lorsque Vellut entama sa carrière d'historien, l'africanistique acquérait peu à peu ses lettres de noblesse ; l'histoire du « continent noir », quant à elle, devenait une spécialité à part entière. Telle était, du moins, la situation dans la plupart des pays occidentaux et, évidemment, dans les jeunes nations africaines. En Belgique, par contre, les milieux scientifiques – à l'exception de quelques brillantes exceptions – se désintéressaient de l'histoire de l'Afrique, qu'elle soit précoloniale, coloniale ou contemporaine. La décolo-

nisation dramatique du Congo belge y était évidemment pour quelque chose. Les institutions de recherche spécialisées, créées sous le régime colonial, étaient soit dissoutes, soit victimes de l'indifférence des pouvoirs publics. Dans le courant des années 1960, seule une poignée de chercheurs s'intéressait à l'histoire de la colonisation belge. Parmi eux, se dégage avant tout la figure de Jean Stengers, professeur à l'Université libre de Bruxelles. Toutefois, ses travaux étaient axés essentiellement sur les ressorts politiques et diplomatiques de la création de l'État indépendant du Congo et sur la figure – cruciale, bien évidemment – du roi Léopold II qui forgea cette singulière possession d'outre-mer. Par contre, l'histoire de la colonisation « sur le terrain », la façon dont cet immense territoire s'insérait dans le milieu plus vaste encore de l'Afrique centrale, la répercussion de la colonisation sur les populations africaines, les réactions de ces dernières – et tant d'autres questions – demeuraient inexplorées.

C'est dans ce contexte que Jean-Luc Vellut (1936) joua un rôle pionnier. Ses premières curiosités l'avaient dirigé vers « l'outre-mer », encouragées par le milieu familial et, plus tard, après une licence à l'Université catholique de Louvain, par une bourse d'études australienne. Son séjour à l'*Australian National University* l'ouvrit au monde de langue anglaise et l'introduisit aux sciences sociales : il lui en fut toujours reconnaissant. Auparavant, au cours de ses années d'apprentissage louvaniste, il avait également été marqué par les travaux d'érudition du chanoine Louis Jadin, grand spécialiste des sources de l'histoire atlantique précoloniale (essentiellement portugaise), ainsi que des archives missionnaires. Mais le tournant décisif dans sa carrière se produisit en 1964 avec l'obtention d'un poste d'enseignant à l'université *Lovanium* à Léopoldville (bientôt rebaptisée Kinshasa). Lors de la fondation de l'Université nationale du Zaïre (UNAZA) en 1971, son port d'attache devint Lubumbashi, qu'il quitta en 1976 pour rejoindre son alma mater, l'Université catholique de Louvain, à laquelle il demeura attaché en tant que professeur ordinaire jusqu'à son éméritat en 1997¹.

Les années passées au Congo furent évidemment cruciales dans la formation de son œuvre scientifique. Chargé, avec quelques collègues (et, en particulier, Bogumil Jewsiewicki, à *Lovanium* d'abord, Lubumbashi ensuite), de créer un département d'histoire dans ce pays africain fraîchement indépendant, Jean-Luc Vellut adopta une démarche scientifique résolument en

1. Jean-Luc Vellut a relaté son parcours professionnel et scientifique dans un essai autobiographique publié en 2012 (« Itinéraires d'un rêveur », in F. Rosart et G. Zelis [éd.], *Dans l'atelier de l'historien contemporainiste. Parcours d'historiens de l'Université catholique de Louvain*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2012, p. 137-160). Notons toutefois que ce texte comporte un appareil de notes et une introduction qui n'ont pas été établis ni approuvés par l'auteur.

rupture avec l'eurocentrisme qui, à cette époque, dominait encore largement la recherche historique. Cette nouvelle vision considérait l'Afrique centrale comme un acteur à part entière de l'histoire mondiale. Son rôle sur la scène globale ne débuta nullement avec l'irruption coloniale de la fin du XIX^e siècle ; et les frontières tracées à cette époque n'ont pas effacé d'un coup les courants et les mécanismes séculaires qui existaient bien avant l'intrusion européenne. L'immense Congo (Kinshasa) était donc (et demeure toujours) un véritable *carrefour* où se croisent et se mêlent les multiples courants économiques, sociaux et culturels qui sous-tendent toute la région. Le sous-titre du présent ouvrage met précisément en exergue cette dimension cruciale. Son titre indique certes que l'analyse se focalise sur le Congo ; mais ce territoire s'insère dans un espace géographique plus large qui englobe le Congo-Brazzaville et l'Angola à l'ouest, et les territoires jadis sous domination allemande et britannique à l'est. Les études republiées ici constituent donc bel et bien une contribution importante à l'analyse de l'Afrique centrale *en général*. Elles témoignent en outre de la sensibilité précoce de notre auteur à l'histoire « connectée », qui était devenue le moteur de sa recherche bien avant que cette notion ne perce véritablement.

Sans nier les changements profonds et souvent brutaux occasionnés par la colonisation léopoldienne puis belge, Vellut s'est également efforcé d'identifier et de comprendre les mécanismes qui opèrent sur le « temps long » et qui précéderent donc les évolutions déclenchées à partir des années 1880. D'où, notamment, la grande attention prêtée aux recherches d'anthropologie et d'histoire précoloniale qui étaient menées, vers la même époque, par des chercheurs éminents comme Jan Vansina, le grand africaniste belge, pionnier de l'histoire orale, qui exerça d'ailleurs une grande influence sur l'orientation des travaux de Jean-Luc Vellut lorsqu'il le rencontra à Léopoldville, avant de poursuivre sa carrière aux États-Unis. Dans les publications de Vellut, les populations africaines n'occupent évidemment plus la position purement passive que leur assignait l'historiographie (ou plutôt : l'apologétique) pro-coloniale. Ces hommes et ces femmes devenus par la force des choses des « Congolais » étaient bel et bien des agents actifs et conscients, qui cherchaient à maîtriser leur sort à l'intérieur ou à l'extérieur des marges imposées par l'ordre colonial – cela ressort parfaitement de plusieurs études republiées dans ce volume.

En lisant les travaux de Jean-Luc Vellut – et pas seulement ceux qui sont rassemblés ici –, on est essentiellement frappé par les caractéristiques suivantes.

Primo : leur étendue thématique. Notre auteur prend le risque de se mouvoir à la fois dans l'histoire économique (voir par exemple son étude sur le « bloc colonial » belge) ; dans l'histoire diplomatique (notamment l'analyse

du Congo au début de la Deuxième Guerre mondiale) ; dans l'histoire sociale (cf. la contribution sur la pauvreté de masse) ; dans l'histoire des missions et des mouvements populaires religieux (voir l'étude sur Kimbangu) ; et ainsi de suite. À plusieurs reprises, il part d'un élément bien particulier et à première vue « limité » (par exemple l'exécution publique d'un Congolais en 1922 ; ou la parution d'une bande dessinée, consacrée à la vie du prophète Simon Kimbangu ; ou encore la présence de la communauté portugaise au Congo belge) pour broser, petit à petit, un tableau plus général. En consultant la bibliographie de Vellut, reproduite en fin de volume, le lecteur sera frappé par l'absence d'une grande synthèse de l'histoire du Congo. L'intéressé lui-même est pleinement conscient de cette lacune et est le premier à la regretter. En effet, Vellut est avant tout un tailleur de pierres précieuses, un ciseleur qui travaille dans la minutie – il se présenterait sans doute comme « un simple artisan ». Toutefois, en mettant bout à bout plusieurs de ses études, on obtient bel et bien un véritable panorama de la société congolaise sous la domination coloniale. Ce panorama ne ressemble évidemment en rien à un « manuel » classique, avec le caractère parfois pesamment pédagogique propre à ce genre de publications ; il n'en demeure pas moins que ces différents tableaux, lus l'un à la suite de l'autre, éclairent bel et bien les différents pans de l'histoire coloniale du Congo (et, rappelons-le, des régions avoisinantes). Là réside l'intérêt essentiel du présent livre : ce recueil d'études (mises à jour et complétées – voir plus loin) constitue en fin de compte une synthèse inédite, parfois à « contre-courant » d'autres écrits plus accessibles ou plus largement répandus, car notre auteur a toujours eu du mal à faire entendre sa voix dans les débats publics dominés davantage par les simplifications que par les nuances.

Cette absence de synthèse en bonne et due forme n'a pourtant pas empêché Vellut de rédiger quelques aperçus globaux, toujours originaux, vigoureux et bien charpentés ; notamment lorsque ses collègues étrangers lui demandèrent de participer à tel ou tel ouvrage de synthèse (voir, par exemple, sa participation à l'*Histoire générale de l'Afrique*, à la *Longman History of Central Africa* dirigée par D. Birmingham et Ph. Martin, ou encore à l'*Algemene Geschiedenis der Nederlanden*). Longtemps quelque peu isolé dans son propre pays, Vellut a en effet toujours occupé une place en vue dans les réseaux de recherche internationaux. Ses liens avec des chercheurs anglo-saxons, en particulier, ont toujours été très étroits ; en témoignent notamment ses amitiés de longue date avec des figures scientifiques marquantes telles que Roland Oliver², Richard Gray et Andrew D. Roberts (de la SOAS) ; mais

2. À cette figure pionnière de l'historiographie de l'Afrique noire et connaissance de longue date, il a consacré un *in memoriam* tout empreint de reconnaissance et

tout aussi soutenus sont ses liens avec le monde de la recherche au Portugal, aux États-Unis, en Allemagne (notamment Beatrix Heintze, du Frobenius-Institut, spécialiste de l'histoire de l'Angola), en France, en particulier pour l'histoire religieuse, etc. En outre, il va de soi que Jean-Luc Vellut a toujours maintenu des rapports étroits avec les nombreux historiens congolais qu'il a aidé à former³, d'abord en tant que cheville ouvrière du département d'Histoire de l'Université de Lubumbashi, puis en tant que promoteur de thèses de licence ou de doctorat à Louvain-la-Neuve. Mettant à profit ses réseaux et son ouverture à la recherche internationale, il a joué un rôle pionnier en mettant en place, au sein du département d'Histoire de l'Université de Louvain (UCL), des échanges Erasmus qui permettent aux étudiants de s'ouvrir à de nouveaux horizons et en y organisant des rencontres entre chercheurs et étudiants venant de divers pays européens.

Secundo. Bien souvent, Jean-Luc Vellut aborda ces thématiques, diverses et variées, en véritable précurseur : ce défricheur les explora avant qu'elles ne deviennent « à la mode ». Nous l'avons vu déjà en ce qui concerne l'histoire « connectée ». On peut évoquer aussi son étude sur la violence dans l'État indépendant du Congo, qui date de 1984 – devançant ainsi les ouvrages de Jules Marchal (pseudonyme A.M. Delathuy) et de Daniel Vangroenweghe, qui dévoilèrent, de façon spectaculaire, ce trait fondamental de la colonisation léopoldienne, et qui parurent en 1985 et 1986. Le texte de Vellut sur les « Résistances et espaces de liberté dans l'histoire coloniale du Zaïre » (1987) comporte des accents qui rappellent ceux qui rendirent célèbre James C. Scott et son *Domination and the Arts of Resistance : Hidden Transcripts*, publié en 1990, soit trois ans plus tard. L'analyse, par notre auteur, des « Matériaux pour une image du Blanc dans la société coloniale du Congo belge » a été publiée en 1982, donc bien avant les études sur les perceptions et les représentations qui se multiplièrent vers la fin du XX^e siècle. D'autres exemples pourraient être cités.

Tertio. Jean-Luc Vellut a toujours été à l'écoute des grands débats théoriques qui ont sous-tendu la production historiographique depuis les années 1960. Sa réflexion est également nourrie par de grands auteurs, bien au-delà des horizons de l'africanisme. Mais cette réceptivité n'a jamais abouti, chez lui, à l'application servile de tel ou tel schéma d'analyse « dans le vent » (il n'a recours qu'avec circonspection aux concepts généraux, « sous-développement », « impérialisme », « lieux de mémoire », etc.). Au contraire,

d'admiration (« Roland Oliver [1923-2014] », dans *Bulletin des Séances de l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer*, 60, 1 [2014], p. 91-99).

3. Auxquels il faut ajouter, toujours au Congo, la figure du père Frans Bontinck, grand érudit de l'histoire du Congo.

il a toujours été allergique au caractère anhistorique, simplificateur, voire outrancier de grandes notions passe-partout quand elles sont employées de façon irréfléchie. Combien de fois ne lit-on pas, sous sa plume, des termes comme « complexité », « négociations », « croisements », « continuités et ruptures », et ainsi de suite : des notions qui révèlent sa sensibilité au contexte historique et aux nombreuses nuances dont est faite l'histoire.

On ne sera donc pas surpris d'apprendre son malaise et même son irritation face aux courants historiographiques qui mettent, pour ainsi dire, le passé au service du présent et qui ont pour but d'exprimer des jugements moraux, sans trop se soucier de cette complexité historique. Tel est le cas, par exemple, des travaux sous-tendus par un désir de « repentance » (face à l'esclavage, face aux crimes du colonialisme) ; il a pu et su dégager ses propres travaux des schémas moralisateurs qui trop souvent envahissent le débat public. Vellut s'exprimait ainsi dans une note autobiographique :

« (...) autant je crois au devoir moral d'informer correctement sur les contextes du passé, autant je crois au devoir moral de l'historien vis-à-vis du passé, autant je suis allergique à la dénonciation du passé au nom de jugements moraux qui viennent de notre temps. (...) je ne pense pas que notre époque se trouve au sommet de l'histoire et qu'elle soit qualifiée pour porter de sa hauteur une sorte de jugement dernier sur les époques révolues »⁴.

Dans la même optique, il s'est évidemment toujours démarqué des écrits issus des milieux d'ex-coloniaux qui, des décennies après l'indépendance du Congo, continuaient (et continuent toujours) à se complaire dans une nostalgie décidément bien tenace.

Quarto. Les travaux de Jean-Luc Vellut se distinguent également par une heuristique hors du commun. Le riche appareil critique qui sous-tend ses textes témoigne de l'ampleur de l'information mobilisée au service de la réflexion et de l'analyse. Une gamme étendue de sources publiées est mise à contribution : journaux coloniaux, mémoires d'acteurs de l'époque, annales parlementaires, travaux publiés par des commissions officielles, etc. Plus frappante encore est la richesse des sources archivistiques. Jeune responsable du département d'Histoire nouvellement créé de Lubumbashi, Jean-Luc a sillonné les chemins du Katanga pour recueillir et sauver des archives laissées à l'abandon ; ces archives, microfilmées, sont maintenant accessibles à la Bibliothèque des arts et des lettres de Louvain-la-Neuve. Depuis son retour en Belgique, il est évidemment un familier des Archives africaines conservées à

4. Citation extraite de l'essai autobiographique mentionné en note 1, « Itinéraires d'un rêveur », p. 156.

Bruxelles, mais il a également largement exploré de nombreux dépôts d'archives publiques et religieuses dans plusieurs pays. Les riches moissons qu'il y a engrangées ont abondamment nourri ses travaux, comme en témoignent les nombreuses notes. Sa grande sensibilité heuristique l'a également amené à rédiger ou à diriger plusieurs ouvrages à caractère méthodologique. Dès 1974, il publia un *Guide de l'étudiant en Histoire du Zaïre* ; en 1996 parut la *Bibliographie historique du Zaïre à l'époque coloniale (1880-1960). Travaux publiés en 1960-1996*, outil indispensable pour quiconque se penche sur l'histoire de ce pays. Au Congo, puis en Belgique, il a été le maître d'œuvre de deux séries de travaux, écrits par des chercheurs congolais et belges, et parus respectivement sous le titre d'*Études d'Histoire africaine*, puis d'*Enquêtes et Documents d'Histoire africaine*. En outre, ses importantes publications de sources – tout récemment les volumes consacrés au kimbanguisme – témoignent elles aussi du rôle capital accordé à l'observation patiente et minutieuse des *petits faits vrais* – seul moyen d'éviter les jugements à l'emporte-pièce concernant le Congo (... ou tout autre sujet !). Ceux qui ont eu l'opportunité de le fréquenter personnellement savent combien de tels jugements l'ont toujours irrité...

L'ampleur de cette quête documentaire a évidemment exigé un grand investissement en temps et en énergie ; mais à long terme, cet investissement a indubitablement porté ses fruits. Comme nous l'indiquions au début de cette préface, certaines études publiées ici datent du début des années 1980. En les relisant aujourd'hui, on s'aperçoit que le temps n'a pas vraiment réussi à y imprimer sa marque. Jean-Luc Vellut a sans doute longtemps fait figure de solitaire au sein du monde historique belge, même s'il a toujours entretenu des rapports amicaux et d'entente scientifique avec Jean Stengers, grande figure de l'historiographie coloniale belge (c'est d'ailleurs ce dernier qui l'a fait entrer à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer) ; toutefois, vers les années 1990-2000, une nouvelle génération de chercheurs a commencé à s'intéresser à l'histoire du Congo. Ce regain d'intérêt a évidemment (et heureusement) produit plusieurs publications solides ; mais celles-ci n'ont pas démenti ou rendu obsolètes les résultats engrangés par cet aîné – bien au contraire, plus d'un travail a pris comme point de départ et comme source d'inspiration les publications de la génération précédente. Il fallait donc procéder à des mises à jour bibliographiques avant de les livrer, à nouveau, à l'imprimeur. Jean-Luc Vellut lui-même a pris en charge ce travail de révision. Dans certains cas, les articles retenus ici ont toutefois subi des remaniements, et l'un des essais est même complètement inédit ; mais cette initiative découle bien davantage d'une réflexion poussée plus avant par leur auteur, plutôt que d'une nécessité de remettre les versions antérieures au diapason de la recherche actuelle.

Ce livre paraît l'année même où son auteur fête ses quatre-vingts ans. Pour les rédacteurs de cette introduction⁵, qui ont également pris l'initiative de mettre en chantier ce recueil, cette coïncidence n'était toutefois qu'un prétexte commode pour lui témoigner leur estime et leur amitié ; elle n'en constituait pas la raison fondamentale. Car l'essentiel, à leurs yeux, est bel et bien qu'un public plus large puisse prendre connaissance de ce travail d'historien. Ils se félicitent que l'intéressé ait accepté leur proposition et le remercient chaleureusement d'y avoir apporté son appui, malgré son sens de la perfection qui, normalement, l'aurait incité à retravailler de fond en comble toutes ses études avant leur réimpression. Un remerciement tout aussi spécial va à son épouse, Hélène Vellut-Abraham, romaniste de formation, lectrice et correctrice exceptionnelle et discrète de la plupart de ses travaux, qui a contribué de façon efficace à la réalisation de cet ouvrage. Toute notre gratitude va également aux éditions Karthala, qui ont accepté ce livre avec enthousiasme, grâce à l'appui de MM. Jean-Pierre Chrétien, Robert Ageneau et Xavier Audrain ; au service Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, à l'origine de l'idée de ce projet et qui y a apporté son soutien intellectuel et financier ; à l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer (en particulier en la personne de son secrétaire perpétuel, M. Philippe Goyens), qui a accepté de participer au financement de la publication que voici ; et enfin à la Fondation Louvain qui y a également apporté son soutien financier.

5. D'une part, Anne Cornet, qui a été doctorante et assistante chez Jean-Luc Vellut, et Patricia Van Schuylenbergh, qui a été son étudiante (toutes deux sont actuellement attachées au Musée royal de l'Afrique centrale) ; de l'autre, Guy Vanthemsche, un collègue puîné qui, tout en appartenant à une autre génération, une autre université et à un autre « rôle linguistique » (la *Vrije Universiteit Brussel*), lui a témoigné son estime dès ses premiers pas dans le métier.

Avant-propos

Le présent recueil est dû à l'amicale initiative de Anne Cornet et Patricia Van Schuylenbergh, toutes deux actives au sein de la section Histoire et Politique du Musée royal de l'Afrique centrale à Tervuren, l'une et l'autre comptant parmi mes anciennes étudiantes, l'une et l'autre efficacement relayées par mon collègue et ami Guy Vanthemsche, professeur à la Vrije Universiteit de Bruxelles. Sans leur intervention, leur patience, leur concours moral et scientifique, je n'aurais pas entrepris ce travail. Mon amicale gratitude leur est acquise. C'est à eux que je dois aussi que ce livre a bénéficié de précieux concours matériels, combien rares à octroyer de nos jours. Il en est fait état dans l'introduction et je me contente ici d'assurer ces donateurs de ma profonde reconnaissance.

Le présent volume a été constitué à partir de travaux publiés au fil des années dans des versions qui se trouvent dispersées dans des publications inégalement accessibles. Ce n'est pas pour autant qu'ils aient été reproduits ici tels qu'ils avaient été publiés : le plus souvent, ils ont été revisités parfois en profondeur. J'avais déjà pu entamer ce travail au cours d'un bénéfique séjour, en 1996-1997, au NIAS (Netherlands Institute of Advanced Studies), alors à Wassenaar, Pays-Bas. J'ai poursuivi cette mise au point en vue de la présente publication. Aujourd'hui, l'ensemble comporte en outre des inédits. En tête de chaque essai, j'ai brièvement indiqué son statut.

Le fil conducteur qui unit ces essais est celui de l'insertion du Congo dans l'ordre international qui a progressivement pris forme, d'abord sous hégémonie européenne. L'étape coloniale qui nous retient ici s'est inscrite au fil d'une rencontre pluriséculaire et souvent embrouillée entre différentes « histoires », celles du centre de l'Afrique et celles des amorces d'ordre global, dans le cadre du monde atlantique et, plus marginalement, aux marges occidentales de l'océan Indien.

Ce fil conducteur ne s'est pas déroulé dans un champ immobile. Au cours de plus de cinquante ans, j'ai travaillé dans l'ombre des révisions souvent renouvelées d'une appréhension historique du passé de l'Afrique. Dans mon

cas, l'apprentissage se fit, dans les années 1965 et suivantes, sous les auspices intellectuels de la School of Oriental and African Studies de Londres. Pour le travail de l'historien, cette période fut riche en enthousiasmes. En particulier, dans cette région de l'Afrique où j'ai pu travailler, les accès aux archives et aux témoignages se sont libéralisés, tandis que les vagues intellectuelles se succédaient les unes aux autres : recherche des constructions politiques africaines anciennes (et en particulier de l'ancien Kongo et de l'Angola), versions marxisantes du « sous-développement », entrée du domaine colonial dans l'horizon des chercheurs, histoire des « initiatives africaines » (à ne pas confondre avec l'épisode distinct et bruyant des *subaltern studies* qui vint plus tard), histoire culturelle, histoire des émotions, exercices de sémiologie interculturelle, d'autres encore ?

On ne traverse pas indemne ces courants contrastés, encore que certains d'entre eux aient suscité (et suscitent) mon scepticisme. En effet, le Congo est une construction qui a fortement sollicité les imaginations. Au fil de ce fleuve qui n'était pas toujours tranquille, il m'est toutefois resté une conviction, celle de la pertinence en Afrique aussi des modèles de connaissance historique développés dans la longue tradition de l'Occident européen. Certains ont vu dans cette démarche un « vol de l'histoire » des autres parties du monde (la formule fut lancée par Jack Goody). J'y vois pour ma part un reflet de la conviction qu'il est possible de partager l'histoire : cette conviction mutuelle jeta, à travers les siècles, des ponts entre les univers africains et européens. Après tout, une première *Histoire du royaume du Congo* était déjà publiée en 1624, sur la base de sources à la fois africaines et européennes. À cette époque, le facteur spirituel figurait comme un lien entre les expériences d'univers distincts. Cette balise a continué à me guider et on en verra les traces dans les essais qui suivent.

Marc Bloch a observé que « sans se pencher sur le présent, il est impossible de comprendre le passé ». Le présent dans lequel les pages qui suivent ont pris forme est celui d'une érosion accélérée des modèles européens d'institutions et d'entreprises qui avaient été jetés sur l'Afrique, tels de vastes filets, dans un climat fait d'illusions, de vues intéressées, de générosité, et, souvent, d'autosatisfaction. Aujourd'hui, la période coloniale apparaît mieux comme ayant été une époque de grandes transformations mais aussi comme un temps très passager, celui de l'ombre jetée sur une vaste région par un géant dont les pieds étaient d'argile.

Cette lente prise de conscience m'est venue dans l'atmosphère stimulante d'une vaste table virtuelle, celle de discussions et conversations qui, à partir de la fin des années 1960, se sont échangées à l'échelle tant du Congo que d'autres pays du monde. Au Congo même, l'excellent climat intellectuel que j'y ai connu a été nourri par les relations confiantes et enrichissantes avec une

première génération d'historiens congolais, « historiens » dans le sens qu'on donne aujourd'hui à ce terme, car ils avaient eu leurs prédécesseurs dans un passé parfois lointain. Cette nouvelle génération s'est distinguée : je ne suis pas seul à penser qu'elle a brillé par ses qualités dans le Congo universitaire de la post colonie. Mais il s'est aussi agi de l'expérience d'une génération à l'échelle internationale. J'ai retenu leurs noms dans les références aux nombreux travaux que j'ai évoqués dans le présent recueil.

Quelques riches personnalités m'ont particulièrement inspiré et accompagné. Il est difficile et injuste de retenir certains noms plutôt que d'autres, mais je voudrais évoquer une petite cohorte, des plus hétérogène, de ceux à qui va ma reconnaissance particulière : Roger Aubert, esprit internationaliste et libéral dans un monde qui l'était moins, Louis Jadin, pionnier hardi et peu conventionnel de l'histoire de l'ancien Kongo et qui fut mon premier cornac dans le domaine portugais, Jan Vansina, visionnaire et éveilleur, Frans Bontinck, généreux érudit, Bogumil Jewsiewicki, explorateur enthousiaste, Roland Oliver, grand bâtisseur, Jean Stengers, qui m'a amicalement encouragé à chaque pas sur le terrain glissant du Congo en Belgique. Tous, d'une manière ou d'une autre, m'ont aidé à me risquer dans le domaine du passé de l'Afrique ou, tout simplement, ont été des compagnons de route au cours de ces explorations.

D'autres noms ont suivi. Je les citerai dans le plus joyeux des désordres, dissimulé sous l'ordre trompeur de l'alphabet : Deogratias Bimanyu Kamanzi, David Birmingham, Paule Brasseur, Jean-Pierre Chrétien, Léon de Saint Moulin, Harry De Wilde, Michel Dumoulin, Hubert Durt, Mathieu Zana Etambala, Guido Gryseels, Jean-Marie Hannick, Nancy Rose Hunt, George Modelski, Jérôme Mumbanza, Jean-Marie Mutamba, Isidore Ndaywel, Philippe Marechal, Andrew D. Roberts, Jacob Sabakinu Kivilu, Maria Emília Madeira Santos, Charles Sikitele, Léon Verbeek, Henk L. Wesseling.

Au fil des dernières étapes, j'ai bénéficié du soutien moral et intellectuel de Rosario Giordano et de Giacomo Macola. Jean-Pierre Chrétien a généreusement soutenu l'entreprise auprès des Éditions Karthala. Je retiens à part mes exigeants lecteurs et réviseurs, Gauthier de Villers, fasciné par les « systèmes » et censeur tenace, Hélène Vellut-Abraham qui, de Canberra à Bruxelles, en passant par Kinshasa et Lubumbashi, a toujours encadré avec affection et compétence mes travaux trop brouillons et enfin, dernier en date, Guy Vanthemsche, un grand professionnel du fond et de la forme. Anne Welschen, assistante de la section « Archives et gestion des collections » du Musée de Tervuren, m'a aidé dans la constitution d'un dossier iconographique. Hélène Vellut-Abraham et Guy Vanthemsche ont vérifié et soigneusement assuré le travail d'édition. Les fautes qui restent me sont dues.

J'ai longtemps eu conscience de mes difficultés à m'intégrer efficacement dans les institutions. J'en apprécie d'autant plus l'appui qu'ont apporté à cette publication les trois institutions de Belgique au sein desquelles j'ai pu poursuivre mon travail, l'Université catholique de Louvain, au travers de la Fondation Louvain, le Musée royal d'Afrique centrale, et l'Académie royale des Sciences d'Outre-Mer. À toutes trois et leurs responsables va ma reconnaissance.

Sigles

AA :	Archives africaines du Service public fédéral des Affaires étrangères, Bruxelles
AAM :	Archives de l'archevêché de Malines
ABAKO :	Association des Bakongo pour l'unification, la conservation, le perfectionnement et l'expansion de la langue kikongo
ABFMS :	American Baptist Foreign Mission Society
ACICM :	Archives de la Congrégation du Cœur immaculé de Marie (Scheut), KADOC, Leuven
AEB :	Archives du Service public fédéral des Affaires étrangères, Bruxelles
AGR :	Archives de l'État [anciennement : Archives générales du Royaume], Bruxelles
AMNE :	Arquivo do Ministério dos Negócios Estrangeiros, Lisbonne
ANOM :	Archives nationales d'Outre-mer, Aix-en-Provence
APK :	Archives provinciales du Katanga, Lubumbashi (consultées en 1971-1976)
APR :	Archives du Palais royal, Bruxelles
ARSC :	voir ARSOM
ARSOM :	Académie royale des Sciences d'Outre-mer, Bruxelles
ASGL :	Arquivo, Sociedade de Geografia, Lisbonne
AST :	Archives Stanley, Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren
ASV, DACB :	Archivio Segreto Vaticano, fonds <i>Delegatio apostolica Congo Belgi</i> , Rome
AVJ :	Archief Vlaamse Jezuïeten, KADOC, Leuven
BMS :	Baptist Missionary Society
CEGESOMA :	Centre d'Études et de Documentation Guerre et Sociétés contemporaines [anciennement : CEGES], Bruxelles
EJCSK :	Église de Jésus-Christ sur la Terre par le Prophète Simon Kimbangu
FO :	voir PRO

HMC :	Lord Hailey. Miscellaneous correspondence, MSS British Empire, s.342, Rhodes House, Oxford
IRCB :	voir ARSOM
KADOC :	KU Leuven, Documentatie- en Onderzoekscentrum voor Religie, Cultuur en Samenleving
MP :	E.D. Morel Papers, London School of Economics
MRAC :	Musée royal de l'Afrique centrale, Tervuren
OPM :	Archives des Œuvres pontificales missionnaires, Lyon
PHC :	Presbyterian Heritage Center, Montreat, North Carolina
PRO, FO :	Public Record Office, fonds Foreign Office, Kew
RA :	Riksarkivet, Stockholm
SMF :	Svenska Missionsförbundet (Alliance missionnaire suédoise)

PREMIÈRE PARTIE

**ÉTAT DU CONGO. ÉTAT CONQUÉRANT,
ÉTAT DE TRANSITION**

1

L'État indépendant du Congo dans l'histoire des géopolitiques du centre de l'Afrique¹

**Le centre de l'Afrique aux marges des économies mondiales.
Antennes du capital marchand et amorces géopolitiques**

Le processus d'ancrage du centre occidental de l'Afrique sur un segment de l'économie atlantique fut enclenché par les navigations portugaises des XVI^e et XVII^e siècles. Au cours des deux siècles suivants, la région fut bientôt prise dans les filets de l'économie esclavagiste de l'hémisphère occidental. Ce n'est qu'à partir du début du XIX^e siècle que l'horizon parut s'éclaircir. Au fur et à mesure que les plantations esclavagistes perdaient leur prépondérance dans les économies occidentales d'outre-mer, l'Europe voyait se dessiner un nouvel ordre mondial, accompagné de renouveaux religieux. Différents courants chrétiens caressaient en effet l'idée d'une régénération de la société moderne sous les auspices d'un christianisme universel. Entre-temps, le capitalisme libéral triomphait. Lui aussi, au-delà de ses tares, était porteur de vues optimistes sur l'avenir. Suivant le cri d'espoir souvent cité de Victor Hugo, « il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées ».

Cette foi dans le progrès trouva des échos en Algérie, avec les premières conquêtes françaises et le mouvement saint-simonien, et en Égypte sous l'inspiration de Méhémet Ali (1769-1849), désireux d'ouvrir à la modernité

1. Essai inédit.

son pays et son hinterland africain. Que ce fût en Algérie ou au Caire, l'ouverture de voies de communication modernes figurait en tête des priorités : on retrouvera des traces de cette confiance dans les débuts de l'entreprise de Léopold II et de Stanley au Congo.

Dans l'Afrique continentale, le changement s'étala lentement dans le temps, mais avant tout il se manifesta dans le sillage des avancées du monde musulman. L'image alors répandue en Europe d'un « Orient » miné par le déclin fut en effet contredite par les faits. À partir des années 1820, en provenance de Turquie, d'Égypte, du Maghreb, d'Arabie, de Zanzibar, ce fut l'*Orient* esclavagiste et non « l'Occident » libéral qui avançait ses pions. À Khartoum, le financement du commerce était assuré par des postes avancés contrôlés en dernière instance par quelques maisons cosmopolites du Caire, tandis qu'en Afrique orientale, l'activité commerciale arabe était alimentée par le capital indien, musulman ou non (*bania*). Gérant les douanes de Zanzibar, finançant à la fois le marché de l'Inde pour le compte des plantations arabes, tout comme les expéditions au long cours dans l'intérieur de l'Afrique, c'est le capital indien qui fut prépondérant dans la région, et ceci jusqu'à la fin du XIX^e siècle.

Dans cet essai, nous recourons indifféremment aux termes de « frontière » ou de « zone pionnière » pour désigner un contexte fait de destructions mais qui annonçait aussi les reconstructions à venir. En Afrique équatoriale, l'avancée des frontières musulmanes et, dans une moindre mesure, luso-africaines débouchait sur différentes formes d'économie esclavagiste. Cet élan fut brisé par les conquêtes sous direction européenne qui entendirent structurer la région en territoires stables, destinés à permettre à diverses variantes du capitalisme colonial d'opérer à l'abri de lois, de réglementations, de tribunaux internationalement reconnus, etc.².

-
2. Une abondante littérature traite de l'histoire économique, sociale et religieuse des « frontières », parfois dans une optique comparatiste, à partir d'exemples en Amérique du Nord, au Brésil et en Afrique du Sud, mais aussi dans le monde méditerranéen. Pour la périphérie de l'économie maghrébine au centre de l'Afrique des XVIII^e-XIX^e siècles, D.D. CORDELL, *Dar al-Kuti and the Last Years of the Trans-Saharan Slave Trade*, Madison, University of Wisconsin Press, 1984, parle d'une « frontière islamique » (p. 12-14), mais insiste sur l'influence de facteurs locaux. J'ai eu recours à la notion de « frontière » pour étudier l'*hinterland* (*sertão*) de l'Angola atlantique : « Le Lunda et la frontière luso-africaine, 1700-1900 », *Études d'Histoire africaine*, III (1972), p. 61-166. Dans *Tristes tropiques*, C. Lévi-Strauss a parlé de « zones pionnières » pour décrire les régions du Brésil où, à la périphérie du monde industriel, des modes de vie se côtoient, dans le plus grand désordre. Il en résultait une situation composite faite d'emprunts à des univers différents, lointains aussi bien que locaux : objets, armements, types d'habitats, croyances, etc.

Les dynamiques du centre

En attendant, une situation complexe naquit de l'appui que, dès le début du XIX^e siècle, de multiples ressources européennes avaient apporté à l'avance égyptienne. Sous le régime du khédivé, c'était en fait la domination de l'Occident qui s'annonçait. Elle se manifestait par un équipement scientifique, technique, idéologique, des ressources politiques et militaires, des efforts plus ou moins réussis pour adapter dans des milieux nouveaux les concepts occidentaux d'État et bientôt de structuration territoriale, géopolitique. L'équipement moral et idéologique assuré par l'abolitionnisme permettait de mobiliser les forces nécessaires pour porter un coup d'arrêt à la grande marche en avant des zones pionnières, à la fois sociales et économiques, qui redessinaient la carte de l'Afrique.

En arrière-plan, on sent la crainte diffuse en Europe que les sociétés de « frontière » entraînent l'Afrique dans une direction qui éloignerait celle-ci de l'*Occident*. En 1885, la chute de Khartoum devant le mouvement mahdiste fut correctement interprétée comme un coup d'arrêt aux influences occidentales. En Europe, certaines voix autorisées y virent la manifestation d'un processus de grande ampleur et elles trouvèrent un large écho dans le contexte occidental. Ce fut le cas du large mouvement d'enthousiasme populaire qui salua l'appel de Lavigerie en faveur d'une « nouvelle croisade ».

Entre-temps, dans les Balkans, la question d'Orient avait pris place au centre de la scène diplomatique. Les grandes références des affrontements qui l'accompagnèrent étaient géopolitiques mais aussi religieuses. Ces dernières avaient figuré au premier plan, comme l'avaient montré le soulèvement de la Grèce ou, plus tard, la question des chrétiens d'Orient au Liban ou encore des minorités chrétiennes dans les Balkans.

Ce dernier cas connut un grand retentissement lorsque, en Angleterre, sous l'autorité morale de Gladstone, un mouvement humanitaire libéral prit la défense des populations chrétiennes de Bulgarie soumises au régime ottoman. La campagne d'opinion publique menée à cette occasion fut, à l'époque, combattue, en Angleterre même, par les courants conservateurs. Elle est aujourd'hui dénoncée par l'historiographie turque comme une manifestation précoce d'« islamophobie ». Dans le cadre du présent travail, nous préférons y voir un signe avant-coureur de l'organisation de mouvements humanitaires de masse. *L'agitation bulgare* annonça le mouvement qui, dans les années 1900, rallia chrétiens et libéraux contre le régime léopoldien du Congo³.

3. L'étude classique des atrocités en Bulgarie est due à R.T. SHANNON, *Gladstone and the Bulgarian Agitation 1876*, Londres, Thomas Nelson and Sons, 1963.

Ces grandes mobilisations n'ont pas échappé aux luttes partisans. À ce stade, retenons l'existence en Europe de courants opposés concernant la coexistence avec les sociétés esclavagistes de l'*Orient*. La question se posa en Afrique. Certes, il ne manqua pas de témoins et acteurs européens du XIX^e siècle qui ont estimé que l'esclavage musulman constituait une sorte de promotion pour les Africains : typiquement, l'argument développé était que les esclaves noirs auraient été généralement bien traités et que leur sort ne devrait pas être comparé avec celui, plus rigoureux, enduré par les esclaves des plantations en Amérique du Nord ou au Brésil. Contentons-nous ici de noter que ces comparaisons à gros traits, souvent basées sur l'ignorance, ont été scrutées de plus près par les historiens d'aujourd'hui⁴.

À l'époque même, on n'aurait pas eu de mal à trouver des jugements moins complaisants vis-à-vis de l'esclavage, en Égypte notamment. Un observateur anglais du Caire des années 1840 donnait un tableau bien différent et rapportait que les esclaves, omniprésents dans l'économie, étaient victimes d'une mortalité effrayante par suite de maladies, épidémies, etc. : il évoquait un terme de cinq ou six ans pour qu'une génération d'esclaves fût emportée et dût être remplacée. Entre-temps, en avançant dans le siècle, le recours, millénaire, de l'Égypte à des soldats-esclaves noirs, devint plus marqué avec l'avance au Soudan, tandis que la recherche de main-d'œuvre servile ne faisait qu'augmenter, en même temps que croissaient les besoins de l'agriculture égyptienne (plantations de coton, travaux d'irrigation, etc.).

D'une part, l'antiesclavagisme réactiva les courants d'hostilité religieuse qui, au fil des temps, ont coexisté en Europe avec des appels à la coexistence pacifique entre christianisme et islam. Un sentiment de rupture se renforça toutefois avec l'expansion du mahdisme au Soudan. Celle-ci fut en effet étroitement associée à la fois au *jihad*, guerre sainte, et à l'esclavage⁵. Parmi les grandes voix qui se firent entendre en Europe, retenons ici celle de l'économiste P. Leroy-Beaulieu, référence obligée des avocats du mouvement colonial. En Afrique, au-delà des intérêts économiques qui nourrissaient le mouvement colonial, ce prolifique auteur avança qu'une lutte plus décisive était engagée.

4. Un court inventaire de positions tolérantes rencontrées au XIX^e siècle vis-à-vis de l'esclavage musulman est proposé par B. LEWIS, *Islam*, Paris, Gallimard, Quarto, 2005, p. 364-367. Mise au point comparative entre les esclavagismes de plantation sur la côte d'Afrique orientale et en Amérique du Nord : F. COOPER, *Plantation Slavery on the East Coast of Africa*, New Haven, Yale University Press, 1977.

5. Les juristes et théologiens musulmans contemporains maintiennent l'existence d'un lien structurel entre *jihad* et esclavage, deux principes théoriquement considérés comme indépassables dans l'islam. R. BOTTE, *Esclavages et abolitions en terre d'islam*, Bruxelles, André Versaille éditeur, 2010, p. 55-58.

Le principal danger est la recrudescence de l'islam [...], exalté et victorieux, qui a repris possession de toutes ces contrées que les khédives d'Égypte avaient couvertes d'un fragile vernis de demi-civilisation. C'est là pour l'humanité et le progrès un des plus pitoyables échecs qu'ils aient subis dans le courant du XIX^e siècle et il faut toute la frivolité occidentale pour n'en être pas ému. Le centre de l'Afrique recèle donc aujourd'hui des forces nouvelles, hostiles à l'Europe, plus confiantes et plus unies qu'autrefois⁶.

Quel que fût le jugement porté, l'islam africain était alors en phase d'expansion. L'attestaient le succès grandissant au sud du Sahara de la confrérie libyenne de la *sanusiyya*, tout comme, au Soudan des années 1880, les progrès rapides du mahdi. Ayant reçu une révélation lui ordonnant d'établir le régime rigoureux de la *sharia*, il rassemblait les mécontents du régime « turc » d'oppression, les taxations iniques, les bandes d'irréguliers armés, les raids esclavagistes, et il électrisait les foules en proclamant : « je détruis le monde et je construis le monde à venir »⁷.

L'histoire des débuts du Congo de Léopold II montre que l'attitude envers l'islam évolua entre différents pôles. Les alliances dangereuses avec de grands traitants en marquèrent les débuts, Léopold II y prit une part active, tandis que, sur le terrain, il régna durant quelque temps un climat de complicité entre Grandes Traditions du Livre face au « paganisme » africain : nombre de clichés photographiques illustrent les sympathies « orientalistes » affichées par des officiers européens, drapés dans des djellabas aux côtés de traitants arabes. Les ruines d'une mosquée à Isangi au confluent du Lomami et du Congo marquèrent dans les années 1890 le point extrême de l'avance arabe sur le fleuve⁸.

Mais ces affinités sombrèrent bientôt sous le poids des rivalités commerciales, stratégiques et idéologiques autour de la question de l'esclavage. Nous reviendrons plus loin sur ces affrontements (1^{re} partie, chap. 2). La lutte pour l'accès au Nil constitua le haut point d'une rupture que le restant de l'histoire coloniale devait entériner. Le déclenchement des hostilités de l'État avec les traitants swahili fut le signe d'un tournant qui se répercuta vers le Nord. Remontant l'Uele comme un « boulevard », les forces de l'État amorcèrent

6. P. LEROY-BEAULIEU, *De la colonisation chez les peuples modernes*, 6^e éd., Paris, Félix Alcan, 1908, p. 348. Leroy-Beaulieu a publié ce passage, sans le modifier, à partir d'une édition antérieure (1885) de son ouvrage.

7. F. NICOLL, *The Mahdi of Sudan and the Death of General Gordon*, Thrupp, Sutton Publishing, 2004, p. 177. Cet ouvrage utilise les nombreuses sources écrites arabes laissées par le mouvement mahdiste.

8. Cliché des ruines de cette mosquée dans le *Mouvement géographique*, 11.10.1896, col. 491.

dès lors une avancée vers le Bahr el-Ghazal. Le Soudan du Sud était alors devenu un champ de bataille confus entre différentes constellations où le facteur religieux n'était pas le seul en cause. Dans cette mêlée, influences européennes, égypto-turques, mahdistes, dinka autochtones, étaient tour à tour à l'avant-plan.

Les vues prospectives sur le cours de l'histoire n'apparaissaient sans doute qu'avec une clarté inégale aux principaux décideurs qui, dans l'Europe du temps, réfléchissaient à l'avenir de l'Afrique. Entre-temps, les zones pionnières étaient elles-mêmes animées par leurs dynamiques propres, et il convient d'en dessiner quelques grands traits.

Les dynamiques des périphéries

On se contentera ici de situer schématiquement les principaux foyers qui, en Afrique même, remodelèrent la carte économique et sociale des régions aux proches alentours du centre de l'Afrique.

Nous partons du Caire et de l'Égypte de Méhémet Ali (1769-1849). Celui-ci fut à l'origine d'une politique du Nil qui devait connaître son apogée sous le gouvernement d'un de ses successeurs, Ismaïl (1863-1879). Le système égyptien de positions établies le long du fleuve, égrenant des stations militaires et commerciales, la politique d'avancée grâce aux recrutements militaires sur place, grâce à l'autofinancement, grâce à un monopole d'État sur l'ivoire, grâce enfin à une manipulation du mouvement antiesclavagiste ne furent pas sans inspirer des précédents à la politique suivie plus tard par Léopold II. Sous le gouvernement d'Ismaïl, à la fois vilipendé et admiré, les richesses (l'ivoire, les esclaves) extraites du Soudan servirent à urbaniser Le Caire et à raffermir la situation de l'Égypte sur la scène internationale. Ce message non plus ne fut pas perdu. À bien des égards, le Soudan d'Ismaïl fut la matrice du Congo de Léopold⁹.

Attardons-nous ici à la poussée d'une zone pionnière, celle des trafiquants, avant-garde informelle de l'avance égyptienne¹⁰. Il s'agit en réalité d'une économie de pillages qui envahit graduellement le Bahr el-Ghazal, financée au Caire et à Khartoum par des maisons de commerce en gros d'origines

9. J. Stengers a parlé du « mirage soudanais » qui hanta Léopold II, c'est-à-dire des richesses que le roi pensait trouver au Soudan. Nous pensons ici à l'influence exercée sur Léopold II par les méthodes semi-coloniales inaugurées par le régime égyptien au Soudan.

10. Un phénomène socialement comparable mais à moindre capitalisation se développa simultanément à partir du Maghreb et de Tripoli. Lui aussi s'étendit en zone pionnière vers les bassins du Chari et de l'Uele. D. CORDELL, *op. cit.*

diverses, turques, égyptiennes, chrétiennes. Les grands trafiquants de l'époque établirent quelques bases d'opération, plus permanentes que les camps volants des razzieurs. Leur avance vers le sud se déroula en parallèle avec celle de trafiquants plus à l'ouest, autour du lac Tchad. Dans cette région, soutenus en dernier ressort par des crédits provenant du Maghreb, et avec leur cortège de ravages, le trafic et les razzias provoquèrent de nouveaux et importants regroupements politiques et sociaux dans la région Uele-Bomu.

De composition cosmopolite, regroupant des populations émiettées, fournisseurs d'ivoire et d'esclaves, les dynasties banda et zande opposèrent aux trafiquants et aventuriers un mur suffisamment souple pour adopter des éléments de l'islam, de l'écriture et de la langue arabes, des armes modernes enfin. C'est en poussant leurs reconnaissances dans cette zone frontière que, venus d'Europe, des cadres au service du khédivé, des commerçants à l'aventure, quelques religieux chrétiens, et bientôt des savants poursuivirent le rêve ancien de repérer les sources du Nil. Ceci amena à donner un sens politique à la notion de bassin hydrographique : situer les lignes de faite des affluents du Haut-Nil s'inscrivait dans un dessein politique d'unifier territorialement cette région sous l'autorité ultime du Caire. Cette avancée de l'*Orient* vers le centre de l'Afrique n'alla d'ailleurs pas sans éveiller des doutes parmi les cadres chrétiens du gouvernement du khédivé.

Les armes à feu, les références à une économie esclavagiste, des éléments de l'islam furent autant de caractéristiques que l'on retrouve dans une autre avant-garde des trafics d'ivoire et d'esclaves, et dont ici aussi les centres d'impulsion étaient basés en Afrique. Cette fois encore, la « frontière » était caractérisée par des hiérarchies, économique, ethnique et sociale. Sur la côte, une économie de plantation esclavagiste développée à Zanzibar par une élite arabe en provenance d'Oman. Financés par le capital indien implanté à Zanzibar, des commerçants arabes ou afro-arabes (swahili) lançaient de grandes expéditions conçues comme des entreprises mixtes, réunissant petits et plus grands crédits commerciaux, et s'appuyant sur des classes déracinées d'Africains libres ou esclaves pour de grandes opérations à l'intérieur, vers les Grands Lacs et bientôt au-delà. À proximité du Lualaba, ils y établirent, à Kasongo, Nyangwe, Kabambaré, des centres stables, entourés d'importantes plantations esclavagistes, et servant de base à des expéditions de reconnaissance et de traite de l'ivoire et des esclaves.

C'est dans ces centres que mûrissait une connaissance géographique du centre de l'Afrique. Durant son séjour à Nyangwe, Livingstone se vit proposer d'être mis en relation avec les Bashilange, maîtres du Lubucu : il sera encore question plus loin de cette zone de marché aux confins de l'Angola. Bien introduit dans la culture swahili, Cameron entendit, lui aussi, discuter à Ujiji et à Nyangwe de la géographie économique de la grande région, de

l'avance des « Turcs » à partir du nord et des perspectives ouvertes par des traversées individuelles effectuées par des voyageurs arabes jusqu'à la côte occidentale¹¹. Dans le style accrocheur qui était le sien, Stanley évoqua une sorte de Royal Geographical Society informelle qui fonctionnait à l'époque entre voyageurs arabes et africains :

The 'Great River' has been the subject of as many hot disputes under the eaves of the mud houses of Nyangwe and the cane huts of the river fishermen as it was under the classic roof at Burlington House [siège de la Royal Geographical Society de Londres]¹².

Ainsi que nous l'avons relevé dans le bassin de l'Uele et du Bomu, la « frontière » commerciale de l'Est avançait grâce à l'incorporation de forces cosmopolites – les « Maniema » dans la zone pionnière afro-arabe – et elle provoqua à ses marges la création de regroupements politiques nouveaux. Dans des centres regroupant des milliers d'habitants, une élite ethnique imposa une domination de fer et de feu à des populations d'origines diverses, sans possibilité de résistance. Les alliances conclues avec les trafiquants assuraient l'afflux d'armes à feu, clés du pouvoir, l'adoption de bribes de culture arabe, et rassemblaient en échange l'ivoire et le gibier humain raziés dans des régions de plus en plus étendues.

La constitution de groupes sociaux cosmopolites conscients de leur pouvoir ; le rôle clé des armes modernes et l'usage répandu de la terreur ; les échos de traditions religieuses universalistes ; l'incorporation de régions entières dans des circuits commerciaux plus ou moins fragilement connectés avec des économies mondiales ; des modes de production esclavagiste comme horizon, autant de caractéristiques communes d'un monde musulman en expansion, entrouvert sur l'Occident, mais en même temps décalé par rapport aux différents ressorts d'un nouvel ordre mondial qui s'affirmait incompatible avec l'esclavage. Le prix à payer fut lourd, on va y revenir.

Les frontières de l'Ouest tissèrent la plus ancienne et aussi la plus légère des toiles transcontinentales. L'une fut tissée au XVII^e siècle entre la côte, le royaume de Kongo, et le relais du Pool, vaste et ancien centre de marchés

11. F. BONTINCK, « La double traversée de l'Afrique par trois "Arabes" de Zanzibar (1845-1860) », *Études d'Histoire africaine*, VI (1974), p. 5-53.

12. *Stanley's Despatches to the New York Herald, 1871-1872, 1874-1877*, Boston University Press, 1970, p. 359. X. LUFFIN, « Les premières explorations arabes du Congo d'après une source omanaise [Said bin Ali al-Mugiri] », *Annales Équatoria*, 29 (2008), p. 425-445 : l'auteur fait le point à partir de témoignages oraux recueillis dans les années 1930 par un auteur omanais et il les compare aux sources publiées d'origines diverses.

entre la côte atlantique et le commerce du fleuve et qui héritait en fait d'un nœud d'échanges plus anciens. Une autre direction, terrestre celle-ci, visa les *feiras*, zones de marchés cosmopolites établis sur la rive gauche du Kwango et qui, depuis le XVII^e siècle, reliaient la côte atlantique au *commonwealth* lunda, lui-même indirectement connecté aux établissements swahili et portugais sur la côte africaine de l'océan Indien.

L'existence de ces réseaux Ouest-Est fut essentiellement nourrie par la traite des esclaves, et ses itinéraires sont attestés depuis que nous disposons de documents écrits sur cette partie de l'Afrique. Ce n'est pas le lieu de s'attarder à la vision ambitieuse poursuivie dans la première partie du XVI^e siècle et à laquelle s'associa Mvemba a Nzinga, Afonso, « roi de Kongo » (1506 ?-1542), figure de géant qui accompagna l'entrée de l'Afrique dans un système mondial. Ce visionnaire trouva sa place dans le vaste projet d'une géopolitique transcontinentale qui anima les premiers navigateurs portugais le long de la côte occidentale de l'Afrique¹³. Lors de son entrée dans l'estuaire du Congo, Diogo Cão crut en effet y trouver une voie d'accès au Nil et à l'Abyssinie. Il est important de garder à l'esprit que les voyages portugais le long de la côte occidentale de l'Afrique comportaient, certes, une dimension commerciale, mais qu'ils témoignaient aussi d'un vaste projet millénariste qui visait à prendre en tenaille les bastions musulmans de la mer Rouge *via* un accès à l'océan Indien d'une part, mais aussi par le biais d'une alliance avec le royaume africain du « Prêtre Jean »¹⁴.

Sous le règne d'Afonso, contemporain de Manuel, le grand roi millénariste du Portugal, cet objectif fut rapidement compris au Kongo et, au fil du siècle, il resta un grand thème des relations de Mbanza Kongo avec Lisbonne et Rome¹⁵. Les circonstances étaient favorables à un moment où, à Rome, se profilait un nouveau rôle international pour la papauté : nous verrons une conjoncture semblable se répéter à la fin du XIX^e siècle.

Vers 1530, le roi de Kongo prétendit encore détenir le monopole des communications avec le Nil : il refusa à un jésuite de tenter cette liaison transcontinentale en vain poursuivie depuis les premiers navigateurs portugais. Peu d'années auparavant, un religieux portugais avait ramené de ses voyages en Éthiopie les rumeurs qui situaient les sources du Nil dans de grands lacs, et

13. Formellement, le concept de géopolitique date de la fin du XIX^e siècle. Je ne vois cependant pas d'inconvénient à le projeter dans le passé pour désigner les conceptions politiques faisant appel à des facteurs de territoires géographiquement définis. Y. LACOSTE (dir.), *Dictionnaire de géopolitique*, Paris, Flammarion, 1993.

14. Je renvoie ici au beau travail de S. SUBRAHMANYAM, *L'empire portugais d'Asie, 1500-1700*, Paris, Éditions du Seuil, (coll. « Points »), 2013.

15. Les travaux de J. Aubin, L. Jadin et T. Filesì sont essentiels pour l'étude de ce tissu de relations internationales.

d'autres qui assuraient que, dans ces régions du Haut-Nil, un autre fleuve se dirigeait vers l'ouest, « sans doute vers Manicongo ». À une époque qui ignorait encore le calcul précis des longitudes, le rêve d'une alliance étatique et religieuse qui fût transcontinentale alimentait toutes les rumeurs en Europe¹⁶.

Entre-temps, il est vrai, les trafics de l'intérieur dessinaient une géopolitique africaine informelle, non écrite, où s'échelonnaient des ports de commerce sur le Haut-Congo et d'autres qui, au sud de la grande forêt, mettaient en relations, dès le XVI^e siècle, la côte atlantique d'Afrique centrale avec les centres commerciaux de la côte orientale, sur l'océan Indien. En 1590, D. de Abreu e Brito, dépêché en Angola par la Couronne, fit état des récits d'esclaves *soasos*, « brigands errants », qu'il avait interrogés et suivant lesquels l'itinéraire de Luanda *via* Lucala aux mines d'or de Monomotapa comptait 205 lieues, à quoi il fallait encore ajouter 200 lieues pour atteindre Mozambique, soit un total de 20 jours de voyage, pour ces marcheurs intrépides sans charge¹⁷. Dans les années 1640, durant leur séjour à Luanda, les Hollandais recueillirent encore des rumeurs sur les communications avec la côte Est et des hommes aux cheveux noirs non crépus. On ne saura jamais si le contenu de ces témoignages fut, oui ou non, suggéré par les interrogateurs.

À la fin du XVIII^e siècle, une nouvelle voie de communication transcontinentale s'ouvrit à partir du plateau du Bié, vers le Haut-Zambèze et de là vers les Grands Lacs, alors que le cycle des esclaves prenait un nouvel essor. C'est sur ce dernier que se branchèrent le cycle de l'ivoire et, plus tard, celui du caoutchouc, dans le dernier tiers du XIX^e siècle¹⁸. En Occident, durant

-
16. Fr. ÁLVARES, *Verdadeira informação das terras do Preste João das Índias* (1520), Lisbonne, Publicações Europa-América, 1989, p. 252. Sollicité au XVI^e siècle par Pigafetta qui baignait alors dans la culture romaine et les rumeurs qui y circulaient, Duarte Lopes, un témoin bien informé, lui livra des informations recueillies au cours de son séjour au Kongo. Il évoqua des contacts commerçants entre les voisins « anziques » (tio) à l'est de Kongo et un peuple connaissant l'écriture, les poids et les mesures, dans une région de grands lacs intérieurs. La rumeur de la proximité avec l'Abyssinie accompagna encore le voyage pionnier au Pool de deux capucins, au tournant du XVIII^e siècle.
 17. Le rapport recommandait que le roi prenne le contrôle de cette voie de communication avec l'Inde, pour « le bénéfice de la sainte foi catholique et du trésor royal ». On retiendra comme bel exemple de rêverie géopolitique la requête introduite en 1617 auprès de la Cour de Lisbonne par un gouverneur qui assurait pouvoir conquérir les terres depuis l'Angola jusqu'au Monomotapa avec 1 000 soldats et 200 chevaux. Les travaux de B. Heintze sont essentiels pour cette époque.
 18. M.E. MADEIRA SANTOS, *Viagens e apontamentos de um português em África*, Coimbra, Biblioteca geral da universidade de Coimbra, 1986. F. BONTINCK, art. cité. G. MACOLA fait le point sur la frontière luso-africaine dans la région Haut-Zambèze - Haut-Lualaba et montre le rôle qu'a joué le commerce des armes dans les sociétés de frontière : *The Gun in Central Africa. A History of Technology and Politics*, Athens, Ohio, Ohio University Press, 2016.

plusieurs siècles, la traite des esclaves avait bien provoqué une sorte de gêne, mais elle n'avait pas soulevé d'opposition de principe, y compris au sein des Églises chrétiennes.

Les trafics caravaniers du Bié échappèrent longtemps aux efforts coloniaux de supplanter le grand commerce africain : au début du XX^e siècle encore, leurs entreprises s'étendaient jusqu'au lac Tanganyika. Contrairement à la frontière orientale, celle de l'Ouest ne développa pas d'économie fixe esclavagiste à la périphérie de ses trafics. Tout au plus, des communautés de commerçants s'établirent-elles auprès de cours anciennes. Ce fut le cas aux abords de la capitale lunda, la *mussumba*. Ce fut aussi le cas du Lubucu, le complexe de marchés de l'ivoire et des esclaves, qui se constitua dans les années 1870 parmi les populations luba de la vallée de la Lulua.

Arrêtons-nous ici un moment au tragique bilan humain des « frontières ». Sans doute le thème fut-il exploité à satiété par la propagande humanitaire qui entoura les partages coloniaux. Mais ce qu'on a voulu faire croire n'efface pas ce qui s'est effectivement déroulé. Nous en voulons pour exemple un document iconographique publié bien avant qu'il fût question d'intervention européenne contre le commerce des esclaves en Afrique. Nous l'empruntons à la publication du récit de la reconnaissance effectuée par Frédéric Chailliaud à Méroé et au Nil Blanc (1818-1822). Son ouvrage inclut deux gravures résumant de manière visuelle l'impitoyable œuvre de destruction des sociétés anciennes que fut celle des « frontières » derrière lesquelles se profilaient les sociétés modernes. La première de ces deux illustrations représente un village dongola avant la conquête par Ismaïl Pacha, fils de Méhémet Ali. Des femmes « indigènes » dansent sur le fond d'un paisible paysage villageois. La deuxième illustre un village en flammes, sous le feu d'une batterie de canons. Du bétail tué gît sur le sol. Des captifs sont emmenés à coups de fouet, tandis que d'autres ont déjà le cou emprisonné dans la sinistre fourche de bois, la cangue, qui, au cours du siècle, fut inséparable de la chasse aux esclaves. « Quand l'armée arriva à Berber, tous se faisaient une fête de tuer, couper des oreilles, piller, violer », écrit Chailliaud. Le sentiment humain n'était toutefois pas absent à l'époque : après avoir reçu une lettre de son fils, accompagnée d'oreilles coupées, Méhémet Ali regretta qu'Ismaïl n'eût pas plutôt cherché à gagner les populations par les ménagements et la douceur, le tact, la justice, l'esprit politique étant indispensables pour servir toute grande cause. Cruelle ironie de l'Histoire, plus tard dans le siècle, les razzieurs d'esclaves dans le

Haut-Nil et le Bahr el-Ghazal comptèrent de nombreux trafiquants dongola dans leurs rangs¹⁹.

Dans ces contextes, soulignons l'ambiguïté de nombreux témoins européens qui, dans cet âge de reconnaissance et d'exploration, ne poursuivaient leurs voyages qu'insérés dans des expéditions marchandes au long cours, qu'elles fussent afro-arabes ou luso-africaines. Un sentiment de résignation fataliste l'emportait souvent devant une situation de fait sur laquelle, de toute manière, personne n'avait prise. Ce sentiment d'impuissance fut partagé par les premières générations de voyageurs. Livingstone, partisan résolu de la fin de l'esclavage, n'y échappa pas : longtemps, pour lui, seul un désenclavement matériel et spirituel de l'Afrique pouvait, à terme, éteindre le commerce des esclaves. À la fin de sa vie, il perdit cependant confiance dans cette vision du long terme, et il décida de rompre ses liens avec les commerçants arabes et afro-arabes avec lesquels, au fil des années, il avait partagé tant de marches et d'itinéraires. C'est la perversité qui imprégnait la destruction venue de l'extérieur, mais aussi de l'intérieur même des sociétés anciennes – on peut parler d'autodestruction – qui le poussa à bout. Un moment crucial dans son expérience advint en 1871, à Nyangwe, sur le Lualaba, lorsqu'il fut le témoin horrifié d'une grande tuerie déclenchée par des bandes d'auxiliaires des traitants afro-arabes sur la place du grand marché. Des centaines de femmes en furent victimes. Ensuite, durant de longues heures des foules dépouillèrent les morts. La destruction s'étendit à d'autres villages, provoquée cette fois par des règlements de comptes entre groupes « indigènes » locaux qui tirèrent parti de l'occasion : une dette due pour trois esclaves provoqua l'incendie de plusieurs villages.

Livingstone jugea les auteurs de cet enchaînement indignes de la qualité d'êtres humains. « Ô Dieu, que Ton règne vienne. Personne ne connaîtra jamais le nombre des victimes par cette belle matinée ensoleillée qui me donna l'impression d'être en enfer »²⁰. Au terme de sa vie d'infatigable arpenteur des pistes d'Afrique, Livingstone était revenu à un point de départ lorsque, à ses débuts en Afrique australe, il avait été indigné par la brutalité des métis²¹. Peu de temps après le tragique épisode de Nyangwe, il mourut,

19. H. DEHÉRAIN, « Le Soudan égyptien de Mohamed Ali à Ismaïl Pacha », in G. HANOTAUX (dir.), *Histoire de la nation égyptienne*, t. VI, Paris, Plon, 1936, p. 447-448.

20. D. LIVINGSTONE, *The Last Journals*, Londres, Chatto & Windus, 1963, vol. II, p. 135.

21. M.E. PAGE, « Livingstone, the Arabs and the Slave Trade », B. PACHAI (éd.), *Livingstone Man of Africa. Memorial Essays, 1873-1973*, Londres, Longman, 1973, p. 131-151 (p. 143). Dans ses notes, Livingstone a fait état de strictes hiérarchies dans les comportements, depuis l'aristocratie d'Oman à Zanzibar, en passant par les commerçants de l'intérieur, leurs auxiliaires, et enfin, au bas de

convaincu que seul un pouvoir européen (il pensait évidemment à l'Empire britannique) serait à même de mettre un terme aux brutalités du commerce des esclaves à l'intérieur de l'Afrique.

Peu après Livingstone, Cameron, porteur de lettres de recommandation du khédive Ismaïl et d'un pieux musulman de Zanzibar, séjourna aussi à Nyangwe. Il y parvint au terme de semaines de voyage en compagnie d'une expédition afro-arabe, traversant des régions dévastées où régnaient l'anarchie et les barbaries commises de tout côté : il est difficile, écrit-il dans son journal, de ne pas développer une haine puissante contre le système esclavagiste. Comme Livingstone, il voyait les esclaves « libérés » comme les pires responsables d'atrocités contre des captifs considérés comme des choses et non pas des hommes²².

Il importe de garder à l'esprit ces destructions à grande échelle. Entraînées par des mouvements d'ensemble extérieurs au continent, elles n'ont jamais manqué de concours locaux : ces deux niveaux d'analyse ont chacun leur pertinence. Tandis qu'un grand désordre marquait de son sceau tragique les années de désenclavement de l'Afrique équatoriale, sur le terrain, son avancée ne se déroula pas de façon uniforme. La région offrait une grande variété d'organisations sociales. Dans le bassin du Congo, notamment, les sociétés anciennes s'étaient développées suivant des modèles variés : villes-États, capitales de cours imposant leurs tributs, chefs-lieux de bandes d'aventuriers. Certaines seulement de ces constructions furent en mesure de résister à l'avance des « frontières » esclavagistes : les dynasties zande en furent un exemple dans la vallée du Bomou. Mais ce fut au prix d'alliances avec de nouveaux pouvoirs qui, eux aussi, entraînaient la destruction à terme des pouvoirs anciens. Hobsbawm juge que ces destructions sont *modest in scale by modern standards*, c'est-à-dire lorsqu'elles sont mesurées aux catastrophes entraînées dans le monde par l'Âge des empires et, ajoutons, à l'âge qui suivit²³. Elles sont moins « modestes » lorsqu'elles sont confrontées à l'échelle des sociétés concernées. Cette fois, elles apparaissent massives, destructions menées à la fois de l'extérieur et de l'intérieur. Massives, elles le sont aussi par leur durée dans le temps : au Congo, au Soudan, en Centrafrique, ailleurs encore, la destruction violente des vestiges des

l'échelle, les esclaves incorporés dans des bandes armées, soit sous impulsion extérieure, soit issues des sociétés africaines elles-mêmes. L'importance accordée aux critères raciaux et culturels était d'ailleurs la règle de l'époque.

22. M. LUWEL, « Verney Lovett Cameron », dans *La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1976, p. 57-169 (p. 104). Cet essai commente le journal inédit de Cameron et en publie de larges extraits.
23. E. HOBBSAWM, *The Age of Empire, 1875-1914*, Londres, Weidenfeld et Nicolson, 1987, p. 329.

anciennes sociétés, remodelées tant par la colonisation que la décolonisation, a repris avec force. Elle est encore en cours aujourd'hui, dans un climat de violences exacerbées²⁴.

Au cours des années 1870-1880, dans le contexte mouvant des « frontières », un concept géographique nouveau fit son apparition. Alors que les « frontières » semblaient à l'avant-garde d'un monde musulman en expansion ou, à l'ouest, d'une économie mixte africaine-européenne, un concept nouveau signala l'apparition de nouveaux projets de découpage transcontinental.

Une « boîte à outils » pour un formatage géopolitique nouveau. Léopold II s'insinue dans l'histoire de l'Afrique

Au centre de l'Afrique, la fascination pour les « bassins fluviaux » dérivait du regain d'intérêt pour l'identification du cours du Niger et pour la recherche des sources du Nil. Pour s'en tenir à celui-ci, on sait que la recherche de ses affluents les plus méridionaux amena à l'identification du Lualaba-Congo et bientôt d'un système fluvial drainant un bassin autonome par rapport à celui du Nil.

Cette notion de bassin fut utilisée comme un concept géopolitique lors de la période de conception de frontières politiques à dessiner en Afrique. On y reviendra. On s'arrêtera ici au concept même d'Afrique centrale. Ce concept, tout comme ceux d'Asie centrale ou d'Extrême-Orient, est lié à des divisions régionales conçues en Occident pour des besoins particuliers aux grandes puissances occidentales. Ce fut le cas en 1846 lorsque l'Église catholique décida de créer un « vicariat apostolique d'Afrique centrale ». L'objectif était de prendre de court les musulmans et les protestants, d'encourager et d'encadrer un mouvement catholique d'évangélisation à l'intérieur du continent africain. Les limites de cette circonscription ecclésiastique restèrent dans le vague, laissant la possibilité ouverte d'une extension *ad infinitum* au sud du Sahara. Le siège en fut toutefois établi à Khartoum, indiquant ainsi la route du Nil comme celle à suivre pour l'accès de missionnaires chrétiens à l'intérieur du continent. Dans la pratique d'ailleurs, sous l'égide du nouveau vicariat,

24. G. DE VILLERS en établit le bilan dans son *Histoire du politique au Congo-Kinshasa*, Louvain-la-Neuve, Academia, 2016, p. 267 et sv., et *pass.* Au moment où j'écrivais ces lignes (12.03.2016), le Haut-Commissariat des Nations unies pour les Droits de l'Homme (UNHCHR) venait de publier un rapport, après d'autres, sur la poursuite sans relâche des barbaries de masse commises au Sud-Soudan et, d'ailleurs, dans l'ensemble de la région du Haut-Nil.

cette avance se limita à la vallée du Nil et au Kordofan. Daniel Comboni en inspira la philosophie : former et appuyer des Africains afin de leur confier la tâche de convertir l'Afrique au christianisme²⁵. En réalité, les premiers noyaux chrétiens de cette mission pionnière furent cosmopolites, rassemblant non seulement des « Africains rachetés », mais des coptes, des Levantins, des sujets de différentes régions de l'Empire austro-hongrois.

Vu depuis l'Égypte et la Méditerranée, on pensait, il est vrai, en fonction du Nil en se contentant du terme générique égyptien de « Bilad es-Soudan », pays des Noirs, pour désigner les pays du Sud. L'expression d'Afrique centrale survécut, reprise par les voyageurs européens qui abordèrent les lignes de crête méridionales et sud-occidentales du bassin du Nil Blanc. En témoignent les cartes accompagnant leurs récits²⁶. L'expression fut retenue pour désigner la région des Grands Lacs. C'est ainsi que Cameron évoque le *Lake System of Central Africa*. Cette appellation fut aussi utilisée par les voyageurs anglais décrivant la région du lac Nyassa. En 1876, à la suite du voyage transcontinental de Cameroun, et alors que Stanley avait entamé sa propre traversée, le géographe allemand August Petermann fit le point sur les reconnaissances européennes de la région. Il choisit le titre de *Central- und Süd-Afrika* pour sa grande carte au 12 500 000^e.

Le concept d'Afrique centrale était destiné à faire fortune. Jusqu'alors, abordé par l'ouest, le centre de l'Afrique avait été connu en Europe sous d'autres noms. L'usage des voyageurs dans l'hinterland de la côte atlantique était éclairant. Dans les années 1860, au terme de ses reconnaissances dans l'intérieur du Gabon et de la Guinée équatoriale, P. du Chaillu publia ses souvenirs dans plusieurs langues : en anglais (1861) et en français (1863), les titres de son travail retinrent respectivement *Equatorial Africa*, *Afrique équatoriale*. L'édition allemande, par contre, les publia sous le titre d'*Afrique centrale* (1862).

Ne poursuivons pas cet inventaire des usages. Nous en retiendrons de grandes tendances. En anglais, le terme *Central Africa* fut courant pour désigner les Grands Lacs. Stanley lui-même eut recours au terme, mais il se situait dans la suite des explorateurs du Nil et, tout comme Cameron peu auparavant, il visait la région des Grands Lacs²⁷. L'extension de l'expression

25. G. ROMANATO, *L'Africa Nera fra Cristianesimo e Islam. L'esperienza di Daniele Comboni (1831-1881)*, Milan, Corbaccio, 2003, p. 50 et sv. Le caractère vague de la géopolitique de l'Afrique vue depuis Rome apparut encore en 1868, lorsque Lavigerie, évêque d'Alger, obtint du pape l'autorité sur une « Délégation apostolique du Sahara et du Soudan », non autrement définie, mais visant le Sahara et le Sahel jusqu'au Sénégal.

26. On peut citer Richard Burton, Georg Schweinfurth, Wilhelm Junker.

27. *How I found Livingstone. Travels, Adventures and Discoveries in Central Africa*, Londres, Sampson Low, etc., 1872.

au bassin du Congo ne vint que plus tard. En 1878 encore, Stanley accompagna la publication de ses deux volumes *Through the Dark Continent* par une carte intitulée *Western Half of Equatorial Africa*. Quant à la région abordée par l'Atlantique, les termes *occidental* ou *équatorial* étaient d'usage courant. Brazza, par exemple, se targuait d'avoir permis une « révolution dans le commerce de l'Afrique occidentale ». Fixé en 1875, l'objectif de sa première mission avait d'ailleurs été de reconnaître l'Ogooué supérieur et l'accès qu'il permettrait « dans l'intérieur de l'Afrique occidentale ». Ses correspondances et rapports des années suivantes évoquèrent l'Afrique équatoriale, et ce fut là le terme souvent retenu en France. La règle n'était pas absolue : dans sa *Géographie universelle* (1888), Élisée Reclus situait toutefois Congo et Angola dans la section « Afrique méridionale »²⁸.

Entre-temps, dessinant des limites à travers une région qui, dans l'histoire africaine, était sans limites culturelles clairement dessinées, de nouveaux concepts géographiques venaient au jour. Ils portaient le signe de la construction d'un ordre mondial nouveau. Le phénomène fut en effet connu à l'échelle du monde entier et, à la fin du XIX^e siècle, il fut popularisé par le développement de la géopolitique. On sait qu'un de ses théoriciens, Harold Mackinder, fit du contrôle de l'Asie centrale l'enjeu de la politique mondiale des années 1900. Vers la même époque, le problème s'est posé de la portée politique de la notion d'Europe centrale, soit qu'on y voie une Europe d'entre-les-deux, soit encore une *Mitteleuropa*, formule vague couvrant en réalité le projet d'une Europe sous influence allemande. En Afrique, comme en Asie ou en Europe, le lien avec un projet politique précis fut aussi à la source du sens nouveau donné à la notion d'Afrique centrale. Cette interprétation nouvelle invita à une lecture de la carte de l'Afrique qui, au XIX^e siècle, n'allait pas de soi et qui, au surplus – on le sait mieux maintenant –, n'avait pour elle aucune légitimité historique africaine.

Le milieu actif autour du roi des Belges était de ceux qui ont contribué à penser en termes d'« Afrique centrale »²⁹. Léopold II lui-même eut tôt recours à l'expression. S'adressant à la conférence géographique qu'il avait réunie à Bruxelles, il avança qu'il était opportun que la Belgique, qu'il présenta comme « État central et neutre », prenne des initiatives en vue de « planter définitivement l'étendard de la civilisation sur le sol de l'Afrique centrale ». Ce fut l'objectif retenu par l'Association internationale africaine (AIA) issue

28. H. NICOLAI, « Élisée Reclus et l'Afrique », *Revue belge de Géographie*, 110, 1 (1986), p. 95-108.

29. Un travail récent a renouvelé l'étude des milieux, particulièrement géographiques, qui ont entouré l'élaboration de projets coloniaux par Léopold II : J. VANDERSMISSEN, *Koningen van de wereld. Leopold II en de aardrijkskundige beweging*, Louvain-La Haye, Acco, 2009.

de la conférence. Les esprits étaient encore pénétrés d'une vision transcontinentale, telle qu'elle venait d'être inaugurée par Cameron : on parla d'une vaste région entre les deux océans et du Nil au Zambèze. Pour des points d'appui à l'intérieur, il fut question d'Ujiji, de Nyangwe et du « principal chef de l'Afrique centrale, Muata-Yamvo »³⁰. L'arrivée de Stanley à l'estuaire du Congo, désormais promu *highway to civilization*, donna bientôt à *Afrique centrale* le sens de la voie d'accès occidentale à l'Afrique centrale telle que comprise jusque-là, c'est-à-dire l'Afrique des Grands Lacs.

Pour suivre l'évolution des concepts géopolitiques qui accompagnèrent les débuts des projets léopoldiens, plusieurs guides s'offrent à nous. Issus des courants internationalistes de l'époque, ils ont parfois des accents qui annoncent les temps actuels. On pense en particulier à l'économiste libéral Émile de Laveleye qui, au lendemain de la réunion de Bruxelles, faisait appel à la fraternité des peuples européens, une Union européenne avant la lettre, pour apporter à l'Afrique, en commun, « l'ordre, la sécurité, la liberté, la suppression de la traite, et tous les bienfaits de la civilisation moderne »³¹.

Proche de Laveleye, apparaît aussi le nom d'un conseiller du Léopold II de la première heure, Émile Banning. Homme de conviction, libéral chrétien et internationaliste, il crut, un temps, pouvoir accompagner et alimenter les rêveries mondiales du roi. Alors que celui-ci commençait à rassembler des informations sur l'Afrique, il concourut à la transposition concrète d'un futur découpage géopolitique de l'Afrique équatoriale. En effet, au début de 1876, quelques mois avant que germe l'idée d'une conférence géographique, Banning publiait ses réflexions sur les progrès enregistrés par les grands voyageurs de l'époque et, en particulier, les reconnaissances de G. Schweinfurth dans le Haut-Uele, de Stanley dans les Grands Lacs, et enfin du projet d'établissement missionnaire anglais « au cœur de l'Afrique centrale » (il entendait par là le Buganda). En conclusion, « le grand mystère de l'Afrique intérieure se révélait de jour en jour ».

-
30. É. BANNING, *L'Afrique et la Conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie européenne C. Murquardt, 1877, p. 98, 124 et *pass*. La carte qui accompagna cette publication était relativement ancienne, empruntée à un cartographe allemand, F. Von Stülpnagel († 1865). Elle désigne comme *Hochafrika* la région entre Darfur et Zambèze. Au comité belge de l'AIA, le roi assigna de contribuer à « déchirer le voile de ténèbres qui pèse encore sur l'Afrique centrale ».
31. É. DE LAVELEYE, *L'Afrique centrale et la conférence géographique de Bruxelles*, Bruxelles, Librairie européenne C. Murquardt, 1878, p. 86. Écrivant à la suite du voyage transcontinental de Cameron, de Laveleye évoquait avec enthousiasme les ressources humaines et matérielles sur lesquelles pourrait s'appuyer la « conquête pacifique » qu'aurait déclenchée une chaîne de stations européennes entre le lac Tanganyika et la côte atlantique, suivant l'exemple de l'avancée « presque entièrement pacifique » (?) de l'Égypte, à la tête désormais « d'un des grands empires du monde », s'étendant d'Alexandrie au lac Albert, dans l'*Afrique équatoriale*.

Afrique intérieure, écrivait Banning. À ce moment, la notion d'Afrique centrale restait encore bien confinée aux Grands Lacs. Notons ici que, observateur lucide, Banning était conscient de la destruction inévitable de l'organisation politique et économique des sociétés africaines. Il affirmait cependant sa foi que « les Nègres ne disparaîtraient pas comme les Indiens, au contact d'une civilisation supérieure ; ils seront plutôt entraînés par elle. Les progrès qu'ils ont réalisés déjà dans les conditions les moins favorables, sont une garantie pour l'avenir »³². Un avenir qu'il voyait triomphant, dans l'esprit des saint-simoniens : pour soutenir les premiers projets africains de Léopold II, il évoquait en effet l'appui de Ferdinand de Lesseps, membre en vue du courant saint-simonien et... « la bannière d'une croisade qui vaudra bien devant l'avenir celle de Godefroid de Bouillon »³³.

C'est par des publications de Banning que les grands desseins de Léopold furent connus de Lavigerie. Elles amenèrent l'archevêque d'Alger à soumettre à Rome un vaste plan d'action antiesclavagiste à mettre en œuvre, sous direction catholique, dans ce qu'il appela l'*Afrique équatoriale*, visant par là la région des Grands Lacs. Il prévoyait de possibles extensions vers l'ouest, à partir de deux points d'appui, respectivement à Ujiji sur le lac Tanganyika, et, au centre du continent, la capitale lunda du Mwant Yav (Mwata-Yamvo, dans le langage du temps). Il obtint bientôt satisfaction de Léon XIII qui, peu après son intronisation en 1878, lui confia la responsabilité des missions à venir en *Afrique équatoriale*. Les modalités pratiques vinrent deux ans plus tard.

Dans la démarche de Lavigerie, entrait la volonté de prendre les devants sur des projets protestants. Et en effet des sociétés missionnaires d'Angleterre et de Suède, empreintes d'un esprit de réveil religieux, établissaient leurs premières stations dans la région du Bas-Congo. En parallèle, mais moins bien appuyé à Rome, Duparquet, supérieur de la mission spiritaine, rêvait d'une tout autre géopolitique religieuse. L'évangélisation dont il rêvait aurait été menée sous le signe d'une réactivation de l'ancienne chrétienté du Kongo. L'objectif territorial visait le vaste *hinterland* de la côte atlantique, du bas-fleuve Congo au nord, jusqu'au sud de l'Angola actuel.

En 1878, le recrutement de Stanley par Léopold II mit à l'honneur la notion de *bassin du Congo*, un rappel implicite de la quête du *bassin du Nil*, et un glissement à partir de la notion qui avait été celle de Stanley, c'est-à-

32. À l'appui de ses dires, il évoquait l'invention de l'alphabet syllabique vaï au Liberia. É. BANNING, *op. cit.*, p. 84.

33. J. STENGERS, *Textes inédits d'Émile Banning*, Bruxelles, ARSC, 1955, p. 55. Godefroid (ou Godefroy) de Bouillon occupait une place importante dans l'historiographie romantique de la Belgique du XIX^e siècle où il était présenté comme un héros militaire mais aussi comme un homme pieux, refusant de participer aux massacres qui accompagnèrent l'entrée des croisés à Jérusalem.

dire, du Congo-Lualaba perçu comme voie d'accès occidentale à l'Afrique des Grands Lacs. Ce découpage sur base de bassins géographiques se précisa à partir du recrutement de Stanley par Léopold II. Sans être énoncé clairement, l'objectif était de créer une entreprise commerciale qui, à partir de stations et de chefs qui leur seraient alliés, rayonnerait sur les territoires avoisinants. Sous le nom d'Association internationale du Congo (AIC), l'entreprise exercerait des privilèges, voire des monopoles. On retrouve le modèle développé au Soudan de stations gouvernementales, recrutant des forces locales, percevant des revenus grâce à l'ivoire et pratiquant une politique antiesclavagiste plus ou moins engagée.

L'idée du roi avait toujours été de chercher un « domaine rémunérateur », mais l'ampleur des objectifs dans une région qui ne jouissait d'aucun statut reconnu dans le système international du temps imposa de donner à l'entreprise une façade qui la protégerait sur la scène diplomatique. On a vu que l'appropriation de concepts géographiques contribua à dessiner les grands traits d'un vaste territoire. Plusieurs outils juridiques furent testés, en cherchant l'inspiration dans l'histoire politique européenne : nous parlerons d'une « boîte à outils », concepts géographiques, institutionnels, idéologiques qui servirent à recouvrir la nouvelle entreprise d'une couverture accessible à la culture internationale sous inspiration européenne. La dimension du politique en termes occidentaux entra dans la région. La notion d'État commença à apparaître. Vers la fin 1879, un mémorandum anonyme de l'entreprise du roi, alors connue sous le nom de Comité d'Études du Haut-Congo, passa en revue à l'intention de Stanley les possibilités pratiques d'une façade juridique étatique. Mêlant commerce et politique, l'auteur invoquait le précédent de Gordon Pacha :

*Gordon-Pacha has created new provinces which at the end of a very short time have given a revenue considerably superior to their expenses. It is perfectly certain that if Gordon-Pacha had been so ordered, he could have constituted an independent and self-supporting state, and what Gordon-Pacha could accomplish could not be an impossibility for such a man as Stanley*³⁴.

C'est ainsi qu'autour de l'entreprise de Léopold II, il fut successivement question d'une réédition de l'expérience de colonies de Noirs américains au Liberia ou d'une confédération libre de stations et de chefs (sous la haute direction d'une commission internationale siégeant à Bruxelles !). Stanley

34. Strauch (?) à Stanley, 31.12.1879 (?), AST. Il y a quelques années, avant que les archives Stanley soient ouvertes au public, j'avais obtenu une copie partielle de ce document qui m'avait alors été communiqué sans identification précise.

parla de chaque station susceptible de devenir *a little sovereign commonwealth* : les traités qu'il fit signer à des chefs laissés dans l'ignorance évoquaient une *Nouvelle Confédération*, nous dit A.-J. Wauters, bon guide de l'époque et que nous rencontrerons encore. Il importe toutefois de reconnaître à Stanley qu'il fit remarquer que la formule de confédération n'était sans doute pas accessible aux chefs et qu'un préalable serait la formation d'Africains aux usages européens. Ceci ne pouvait freiner Léopold II et il fut successivement question de proclamer des villes libres, sur le modèle des cités hanséatiques, d'*États libres du Congo* : plus tard, les auteurs de langue anglaise retinrent d'ailleurs l'expression *Congo Free State* pour désigner l'État de Léopold II.

En avril 1884, Léopold assignait à l'AIC le programme ultime de fusionner les États libres en un *État indépendant d'Afrique centrale* qui assurerait la liberté commerciale « dans la plus riche vallée de l'Afrique centrale ». On retrouve dans cette formule les différentes ressources offertes par la « boîte à outils » : le nouveau sens donné au concept géographique avec, en prime, la notion d'État, un concept de valeur assurée sur la scène internationale³⁵.

C'était le moment où le roi obtenait des États-Unis la reconnaissance du pavillon de l'Association, à l'égal d'un « Gouvernement ami ». Quelques mois plus tard, une étape importante : la convention que l'Allemagne signa avec l'AIC et qui reconnaissait à celle-ci un territoire. Sur la carte que Bismarck joignit à cet accord, les limites reconnues par l'Allemagne à l'AIC suivaient les lignes de faite du bassin du Congo, amputé toutefois de ses limites méridionales jusqu'alors mal connues, et elles s'étendaient jusqu'à l'ouest du lac Tanganyika. Celui-ci ainsi que la zone pionnière afro-arabe (le Maniema et Nyangwe) restaient ainsi attachés à l'hinterland de la côte orientale, destinée à devenir une sphère d'influence allemande. Il s'agissait pour le roi d'une marche arrière, car, dans un premier temps, il avait présenté l'AIC comme une entreprise provisoire, projetant de fonder une chaîne de stations qui s'étendraient jusqu'à l'océan Indien. Suivant ce projet, et dans un futur laissé imprécis, les stations auraient fusionné dans un « État indépendant de l'Afrique équatoriale ». La formulation avait évolué au cours des négociations. Celles-ci restèrent longtemps secrètes, selon les vœux du roi. C'est par la publication de documents sous l'occupation allemande de la Belgique

35. J. STENGERS, *Congo. Mythes et réalités*, Paris - Louvain-la-Neuve, Duculot, 1989, p. 76, n. 71. L'évolution des formules institutionnelles envisagée par Léopold II a été reconstituée en détail par le même auteur, « King Leopold and Anglo-French Rivalry, 1882-1884 », in P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *France and Britain in Africa. Imperial Rivalry and Colonial Rule*, New Haven-Londres, Yale University Press, 1971, p. 121-166.

en 1914-1918 qu'il apparut que le concept d'un futur État avait été avancé par le roi à chaque étape de la négociation³⁶.

À Berlin, le 15 novembre 1884, une carte due au cartographe allemand Ludwig Friederichsen orna les murs de la salle où se tint la première réunion de la conférence convoquée par Bismarck pour régler la « question du Congo ». Cette carte figura plus tard dans la gravure qui représente une séance de la conférence et qui fut reproduite en guise de frontispice à la publication des Actes officiels de la conférence. Friederichsen y laissait le champ ouvert en attirant les regards sur le grand espace du bassin du Congo, laissé vide au cœur d'une vue d'ensemble des deux tiers septentrionaux du continent africain, l'Afrique australe étant laissée hors limites. Ce fut le même cartographe qui dessina la *Karte von Central-Afrika* annexée aux protocoles de la conférence de Berlin³⁷. Celle-ci évoqua au cours de ses travaux le bassin du Congo, le versant occidental du continent, et, d'un point de vue purement commercial, la région située à l'est de ce bassin hydrographique. Officiellement, le terme d'État ne fut pas utilisé : c'est l'Association internationale du Congo qui fut autorisée à signer l'Acte final. Il ne fut pas question non plus d'Afrique centrale. Les *Blue Books* publiés par divers gouvernements participants évoquèrent respectivement la *Kongo-Frage* (Berlin), les *Affaires du Congo et de l'Afrique occidentale* (Paris), la *West African Conference* (Londres). Cependant Banning cite Bismarck qui, à la fin de la conférence, salua « le nouvel État du Congo appelé à devenir un des principaux gardiens de l'œuvre que nous avons en vue »³⁸.

Au cours de l'année 1884, le géographe belge A.-J. Wauters, vulgarisateur de qualité, et alors proche du milieu qui entourait Léopold II, se fit remarquer par un article désignant la région du « Congo entre l'Équateur et l'Océan »

-
36. Durant la phase de préparation de ses négociations avec Bismarck, Léopold avait présenté l'AIC comme temporaire, assurant qu'elle disparaîtrait, une fois fondé « dans l'intérieur de l'Afrique, un État indépendant qui serait le gardien de la liberté sur le grand fleuve ». R.S. THOMSON, *Fondation de l'État indépendant du Congo*, Bruxelles, Office de Publicité, 1933, p. 175-176. Cet exposé reste fondamental.
 37. La conférence de Berlin fut l'occasion de mettre à jour la cartographie du centre de l'Afrique. On retient en particulier la *Carte du Bassin du Congo*, Berlin, Dietrich Reimer, 1885, publiée au lendemain de la conférence. L'auteur, Richard Kiepert, était le fils de Heinrich Kiepert, considéré comme un précurseur de la géopolitique et qui fut un conseiller de Bismarck. La publication des Actes retint toutefois la carte antérieure, moins exacte, due à L. Friederichsen. C'est elle qui figure dans le recueil de E. HERTSLET, *The Map of Africa by Treaty*, vol. II, éd. 1909, rééd. Londres, Frank Cass, 1967, p. 605. W. BODENSTEIN, « Richard Kiepert. Mapping Central Africa at the Time of the Berlin Conference », *Journal of the International Map Collectors' Society*, 143 (2015), p. 24-34.
 38. É. BANNING, *Mémoires politiques et diplomatiques*, Paris-Bruxelles, La Renaissance du Livre, 1927, p. 62.

comme le terrain par excellence d'une action internationale qui serait à la fois glorieuse et utile. Wauters réfléchissait encore sous l'influence du courant libéral évoqué plus haut. Alors que se déroulait la conférence de Berlin, et à nouveau peu de temps après sa clôture, il publia une carte qui, cette fois, était consacrée au nouvel État du Congo. Cette appellation était désormais ouvertement donnée par le roi à l'entreprise qui, sous le nom d'Association internationale du Congo, fut autorisée à signer l'Acte de Berlin.

La formule facilita l'accord du Parlement belge pour qu'il autorise le roi à régner sur une entité étrangère à la Belgique. Cet État nouveau venu occupait le plus clair d'un espace intitulé sur une carte publiée par Wauters au cours de la conférence de Berlin : *Carte politique de l'Afrique centrale*. Bientôt, la carte officielle de l'État indépendant du Congo, due à J. Du Fief, sanctionna le terme sous le titre : *Carte de l'État indépendant du Congo et de l'Afrique centrale* (Bruxelles, 1890). La terminologie utilisée par Wauters et Du Fief fut désormais retenue par les géographes belges et, dans la foulée, de nombreux auteurs projetèrent ce concept dans le passé, comme s'il avait été d'usage courant dans le milieu géographique de l'époque³⁹.

En Angleterre, la diplomatie et l'habitude persistèrent à donner d'autres sens à *Central Africa*, l'expression restant souvent perçue dans les milieux conquérants de l'Empire britannique comme une étape sur un bloc continental, du Cap au Caire. Quelques années plus tard, le concept d'*Afrique centrale* était destiné à revenir sur l'avant de la scène lorsque la Grande-Bretagne et l'Allemagne échangèrent des vues sur un éventuel nouveau partage à partir de la dissolution des colonies de la Belgique et du Portugal, au profit d'une *Zentralafrika* rebaptisée *Mittelafrika* : un glissement de sens qui rappelait celui de *Zentral-* à *Mitteleuropa*, et à l'horizon, un projet de domination économique allemande sur le centre de l'Europe. Ce fut aussi le terme retenu par E.D. Morel lorsque, en 1912, au terme de sa campagne contre le régime léopoldien au Congo, il évoqua un redécoupage qui aboutirait à un grand État d'Afrique centrale (*a great central African State*) qui aurait absorbé l'Angola et le Congo belge, sous régime de neutralité, mais faisant bloc avec l'Afrique orientale allemande⁴⁰.

39. Notons que, aux Pays-Bas, l'usage néerlandais retient l'expression « Centraal-Afrika », tandis que, en Belgique, on parle de « Midden-Afrika ».

40. P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *Britain and Germany in Africa. Imperial rivalry and Colonial Rule*, New York, Yale University Press, 1967, p. 35. Voir aussi l'étude classique de J. WILLEQUET, *Le Congo belge et la Weltpolitik (1894-1914)*, Presses universitaires de Bruxelles-Presses universitaires de France, 1962. Le rêve d'un lien transcontinental réunissant l'Afrique orientale allemande au Togo et au Cameroun remonte à la période de course aux partages de l'Afrique.

Faisons le point. La captation de concepts géographiques, tel celui d'Afrique centrale, le recours progressif à la notion d'État comme « emballage » pour l'entreprise du roi, sont autant de signaux que Léopold II et son entourage ont puisé, suivant les exigences du moment, dans une sorte de « boîte à outils ». Celle-ci leur permet de couler leur entreprise dans des formes familières au système international européen. C'est ainsi que le nouvel « État » prit soin de multiplier les couvertures. Les promesses solennelles furent prodiguées sous le sceau international de la conférence de Berlin, et en particulier l'assurance du libre-échange. Au lendemain de la conférence, Banning l'annonçait triomphalement : on entrait dans une ère de développement pacifique.

Le bassin du Congo est celui d'un fleuve méditerranéen, avec des issues vers les deux océans, Atlantique et Indien. C'est le vaste domaine de la liberté commerciale dans la région équatoriale de l'Afrique. Là règnera le *free trade* à peu près absolu. Il ne sera perçu aucun droit d'entrée pendant vingt ans dans toute l'étendue du bassin, à perpétuité dans les possessions de l'Association [AIC]. Il n'y aura jamais ni taxe de transit, ni régime différentiel à aucun titre⁴¹.

Les éléments de forme se multiplièrent bientôt : publication de réglementation dans un *Bulletin officiel*, adhésion aux organismes internationaux, quelques éléments bureaucratiques divers. L'organisation administrative devait d'ailleurs être rudimentaire : un gouverneur général « secondé par un état-major d'élite », « quelques juges, une force armée capable d'assurer la sécurité, éventuellement un conseil de quelques représentants d'intérêts commerciaux européens, il n'en fallait pas plus », annonçait Banning.

Derrière un État en trompe-l'œil, véritable « village Potemkine », la réalité était celle d'une entreprise privée dont les agents sur place devaient assurer le rendement financier. En fait, on verra que ce fut un rouleau compresseur qui se mit en marche contre les entreprises africaines et les concurrents européens de l'entreprise léopoldienne.

Alors, État indépendant du Congo : un pseudo-État ? C'est la ligne très répandue aujourd'hui dans le monde de la médiatisation et du regard radicalement simplifié porté sur le passé⁴². Pas entièrement. Avec le temps en effet,

41. É. BANNING, « La conférence africaine de Berlin et l'Association internationale du Congo », *Revue de Belgique*, XVI (15.04.1885), p. 341-362 (p. 345-346). « Fleuve méditerranéen » : dans sa *Géographie universelle* (1888), É. Reclus retint l'hypothèse que la Cuvette équatoriale était le vestige d'une ancienne mer intérieure.

42. La publication à succès de A. HOCHSCHILD a répandu, en particulier dans le monde de langue anglaise et en Belgique, l'image de l'État indépendant du Congo comme l'émanation de la volonté individuelle d'un homme, *deus ex machina*, mené par la cupidité, mais aussi éclaircur des crimes du XX^e siècle : *Les fantômes du roi Léopold II. Un holocauste oublié*, Paris, Belfond, 1998. On y reviendra.

le contenant en forme d'État déteignit progressivement sur le contenu, et de véritables bribes d'État prirent forme, en particulier dans l'armée et dans le département de la Justice⁴³. Au point de départ, ce fut avec un mélange de duplicité, de brutalité et, tout simplement, de naïveté que le nouvel État se plongea dans une histoire africaine qui, on l'a vu, était en marche.

Enthousiasmes et désenchantements de la génération Stanley

On cite volontiers l'expression de E.P. Thompson lorsqu'il évoque *the enormous condescension of posterity*. Je retiens la mise en garde adressée par ce grand historien de la classe ouvrière anglaise. Pour ma part, je ne me donnerai pas bonne conscience en n'abordant l'histoire du Congo de Léopold II que sous l'angle d'épisodes scandaleux. Les rêves de l'époque méritent mieux que la condescendance moralisatrice du présent sur le passé que dénonce Thompson.

Stanley partagea en effet ses enthousiasmes avec une génération, même si celle-ci connut bientôt ses premiers désenchantements. L'ombre du grand voyageur se profila sur ces années. Elle fut riche en contrastes violents⁴⁴. D'une part, il répandit une vision de l'Afrique qui regorgeait d'images tantôt lugubres, tantôt sensationnelles, et qui ne reculait pas devant le grand-guignolesque. Son propre tempérament se reflète dans les mises en scène qu'il affectionnait du triomphe de la volonté et de la force. Il en a abusé dans ses premiers récits et ceux-ci nuisirent durablement à sa réputation dans le milieu libéral : ils lui valurent de ne pas être inhumé à Westminster. Aujourd'hui, le jugement est plus nuancé et on fait la part des hâbleries d'un raconteur qui avait un côté bateleur. On fait aussi la part d'images forgées pour les besoins de causes particulières et, notamment, en vue d'ériger une image opposée à celle de Brazza.

L'historien Jean Stengers attribue à Stanley la véritable paternité de l'entreprise Congo conçue comme un syndicat commercial et non pas encore

43. P.-L. PLASMAN élabore ces points dans ses récentes communications à partir de sa thèse de doctorat : *L'État indépendant du Congo et Léopold II (1876-1906)*, Université catholique de Louvain-la-Neuve, 2015.

44. Au moment de rédiger cet essai, je n'avais pas eu connaissance du grand et beau travail de F. ANDERSEN, *The Dark Continent ? Images of Africa in European Narratives about the Congo*, Aarhus Universitetsforlag, 2016. Ce travail de premier ordre éclaire l'imaginaire européen dans lequel se sont inscrits les débuts du Congo comme unité politique.

comme un projet géopolitique. Lorsqu'il fit la rencontre de Léopold II en juin 1878, Stanley avait en effet en poche un projet qui conquiert le roi : il s'agissait de travailler à la création d'une grande compagnie à la fois de commerce et de chemins de fer, rassemblant les capitaux pour éviter les cataractes du Bas-Congo⁴⁵. Et cette fois, c'est à une autre image de l'Afrique intérieure qu'il renvoyait : elle ne manquait pas de peuples pacifiques, recevant cordialement l'étranger. Il devait rester fidèle à cette image toute en promesses d'avenir lorsqu'il évoqua plus tard les résultats de sa mission pour le compte du roi :

La plaine du Stanley-Pool est plus fertile que la vallée du Mississippi. Le Haut-Congo redonne santé et vigueur aux Européens qui se lancent dans l'aventure : le sol du Haut-Congo, merveilleusement fertile, semblait avoir communiqué une partie de sa prolifique vigueur aux âmes des jeunes Européens établis aux stations de l'Équateur, de Kinshasa, de Léopoldville, de Msouata⁴⁶.

Ces images nourrirent le mythe répandu des « Indes africaines ». Les possibilités théoriquement ouvertes au commerce en faisaient partie. Mais, sur le moment, en Belgique, un grand attrait du discours de Stanley fut celui des possibilités qu'ouvrait aux industriels et ingénieurs la perspective de tracer des voies de communication modernes, chemins de fer et navigation à vapeur, d'introduire au Congo une technologie moderne des transports. On a relevé plus haut que les saint-simoniens en avaient rêvé en Égypte et en Algérie. Une génération plus tard, ce fut le Congo qui enflamma les imaginations. Le projet était cher à Stanley. Lorsqu'il ramena à Zanzibar les survivants de ses compagnons de voyage, il voulut les épater par les merveilles de la civilisation européenne en Afrique, et il leur offrit une excursion sur le chemin de fer du Cap à Stellenbosch. Quelques mois plus tard, lors de sa première visite en Belgique pour y rencontrer Léopold, Stanley se rendit d'ailleurs aux ateliers Cockerill. Il s'intéressait en effet à d'éventuelles constructions de steamers pour la navigation fluviale, ce qui justifiait cette visite, mais la question du matériel de chemin de fer figurait tout autant à son agenda : lorsque le rail atteindra le Pool, annonçait-il, c'est l'entièreté de l'intérieur de l'Afrique qui s'ouvrira devant la civilisation.

45. J. STENGERS, dans P. GIFFORD et W.R. LOUIS (éds), *France and Britain, op. cit.*, p. 126.

46. D'après H. NICOLAI, dans les pages qu'il a consacrées aux « Indes africaines » : « L'image de l'Afrique centrale au moment de la création de l'État indépendant du Congo », dans *Le Centenaire de l'État indépendant du Congo. Recueil d'études*, Bruxelles, ARSOM, 1988, p. 13-39 (p. 23).

La dimension « chemin de fer » était dans l'air du temps⁴⁷. Elle ne conquist pas immédiatement l'esprit du roi qui rêvait encore d'accorder la priorité à une communication transcontinentale entre la côte Est et le Haut-Congo, mais Stanley tint bon et réussit à le convaincre⁴⁸. L'intérêt pour le rail fut l'étincelle qui, en Belgique, éveilla la sympathie pour l'entreprise Congo. Le projet de chemin de fer fut aussi le théâtre de la première lutte déclenchée à l'échelle internationale pour le contrôle de « l'entreprise Congo ». Alors qu'un syndicat anglais était sur les rangs, la victoire d'un consortium belge rassemblé par Thys offrit à l'État du Congo son premier ancrage économique en Belgique. Bien en vue, le nom de Jules Urban, figure marquante de l'expansion en Belgique et à l'étranger de l'industrie belge des chemins de fer, assura au projet congolais l'appui d'un important réseau d'influence⁴⁹.

Plus tard, d'autres secteurs de l'économie belge s'intéressèrent au Congo. En attendant, le thème ferroviaire fut un grand atout du roi, et il le resta jusqu'à la fin de son règne. En 1908 encore, à la veille de la fin du régime, il rêvait d'une jonction ferroviaire Congo-Nil qui se brancherait sur un vaste réseau de rail transsaharien. Entre-temps, il avait investi dans les chemins de fer en Chine une partie du capital qu'il s'était constitué au Congo au cours du cycle du caoutchouc.

Les intérêts de l'industrie métallurgique et plus tard ceux du commerce d'Anvers assurèrent au projet de Léopold II quelques solides fondations dans les milieux d'affaires. On verra que, dans le milieu catholique, l'enthousiasme populaire pour les causes missionnaire et antiesclavagiste offrit bientôt d'autres points d'ancrage.

Cette dimension religieuse avait d'ailleurs été présente dans l'esprit de Stanley qui, au moment de sa traversée, avait vu l'avenir de l'Afrique dans les termes d'une combinaison entre base matérielle, industrielle, et inspiration

47. Variante nouvelle de l'ancien rêve transcontinental, une compagnie fut formée en 1886 à Lisbonne pour construire une voie à travers l'Afrique, « une main de fer puissante qui soutienne notre domination [portugaise] et qui capte le commerce de l'Afrique tout entière ». Sous-capitalisé, le projet fut interrompu avant d'atteindre la région lunda. A. GUIMARÃES, « Le chemin de fer de Luanda à Ambaca », *African Economic History*, 12 (1983), p. 109-184.

48. T. JEAL, *Stanley. The Impossible Life of Africa's Greatest Explorer*, Londres, Faber and Faber, 2007, p. 236.

49. Notice « Urban, famille », dans G. KURGAN-VAN HENTENRYCK *et al.*, *Dictionnaire des patrons en Belgique*, Bruxelles, De Boeck et Larcier, 1996, p. 589-591. Les grandes lignes de l'entrée du Congo léopoldien dans l'économie belge sont présentées par G. VANTHEMSCHE, *Belgium and the Congo, 1885-1980*, Cambridge, Cambridge University Press, 2012, p. 147 et sv. L'histoire économique et financière des entreprises capitalistes dans le Congo colonial a fait l'objet d'une étude détaillée par F. BUELENS, *Congo, 1885-1960. Een financieel-economische geschiedenis*, Berchem (Belgique), EPO, 2007.

chrétienne. Le climat d'enthousiasme qui émanait de sa personne emporta Léopold II et ceux de ses proches collaborateurs qui partagèrent sa ferveur. Mais l'entreprise à laquelle il se joignit eut un écho qui dépassa largement la Belgique. Retenons l'hommage du lord-maire de Londres, de ses *aldermen* et *sheriffs*, précédés de leurs massiers et porte-glaives, qui, en 1885, se rendirent en cortège au Palais de Bruxelles, pour remercier le fondateur de l'État « des efforts éclairés, philanthropiques et désintéressés qui avaient abouti à un triomphe plus éclatant que les plus belles conquêtes obtenues par l'épée ». On doit la scène à A.-J. Wauters qui ajoutait : « qui eût pu imaginer que les mêmes magistrats présideraient vingt ans plus tard un meeting de protestation dénonçant l'État du Congo »⁵⁰ ?

L'enthousiasme fut aussi celui d'une génération qui fit ses premiers pas en Afrique sous le signe de *Boula Matari*. Se voyant comme les hommes de Stanley, ils furent les premiers bâtisseurs de stations de l'État ou de missions chrétiennes, les premiers arpenteurs, mécaniciens, contremaîtres, etc. Non sans tensions ethniques ou nationales, leur monde était cosmopolite et, dans un premier temps, la langue anglaise y était fortement représentée, avec ses composantes européennes, nord-américaines, ouest-africaines. Pas de bateaux à vapeur sur les fleuves sans des pilotes ou mécaniciens scandinaves ; pas de détachement militaire sans des cadres belges, italiens, scandinaves, et gradés ouest-africains, zanzibarites, abyssins, et bientôt congolais ; pas de maisons de commerce sans ses agents hollandais, français, portugais, belges ; pas de chantiers sans ses contremaîtres belges, italiens, ouest-africains. Et aucune activité sans la mobilisation d'indigènes qui, eux aussi, se trouvaient projetés dans un monde cosmopolite pan-congolais.

Quelques chapitres particuliers se détachent dans une histoire des enthousiasmes de l'époque. Celui des grandes visions stratégiques, et en particulier celle de reconnaître les pourtours de ce qui faisait alors figure, géographiquement, d'une mer intérieure et, économiquement, d'un espace à conquérir : avec qui et contre qui ?

Dans un âge qui venait de connaître l'inauguration du canal de Suez, l'ouverture de voies de communication exerçait une fascination, et il n'est pas surprenant que les imaginations fussent enflammées par l'ouverture d'un grand chantier, celui du chemin de fer Matadi-Léopoldville. Une légende noire accompagna ces travaux qui, dans leurs premières étapes, à la sortie de Matadi, firent à juste titre figure d'exploit⁵¹.

50. A.-J. WAUTERS, *Histoire politique du Congo belge*, Bruxelles, P. Van Fleteren, 1911, p. 57-58.

51. La légende évoqua « un mort par traverse », un chiffre fantaisiste quand on pense aux 400 000 traverses de la ligne. Durant les excavations de l'escarpement de Matadi, en janvier-mai 1892, la mortalité atteignit 20 % de la main-d'œuvre

L'établissement de la navigation fut sans doute moins spectaculaire, mais il prit aussi la dimension d'un grand défi à relever. En 1880, le projet du roi avait été d'amener des steamers sur « le magnifique Congo, l'Amazone de l'Afrique, de l'océan au Lomami et jusque Nyangwe »⁵². On ne peut s'arrêter ici aux problèmes techniques que posait la navigation sur un réseau fluvial mal connu, riche en hauts-fonds, rapides, etc. : l'expérience de la navigation sur le Rhin, sur le Mississippi ou les grands fleuves d'Amérique du Sud ne s'avéra pas transmissible telle quelle au réseau congolais et, pour les machines, les tonnages, les coques, il fallut multiplier les expériences, les échecs, les réussites. Lancé à Léopoldville en 1881, un ancêtre, le *En Avant*, avait une machine de 6 CV, des roues latérales et jaugeait 9 tonnes. La rumeur voulut que des esclaves cachés dans les cales auraient actionné les roues ! En 1884 déjà, on en était au *Stanley*, un bateau jaugeant de 25 à 30 tonnes. Un outil passe-partout de la première navigation fut le modèle *Délivrance*, du nom d'un petit steamer (20 tonnes) destiné à la société antiesclavagiste et qui pouvait circuler sur l'ensemble du réseau navigable. Les premières versions étaient entourées de grillages de protection contre d'éventuelles flèches décochées contre le bateau !

Il fallut aussi improviser des éléments d'infrastructure : chantiers et slips pour le montage, le lancement et les réparations (constantes) des bateaux, réserves de combustible, quais et dépôts de marchandises, ressources en vivres, imposition de multiples et pesantes prestations en travail, etc. Ces éléments sont abordés par les publications du temps. Ils sont présents dans les récits de voyage, mais ils acquièrent célébrité avec la magistrale évocation du capitaine Marlowe dans *The Heart of Darkness*, *Au cœur des ténèbres*.

En fait, la batellerie « indigène » garda son importance pour les échanges locaux, mais, comme le reste de l'économie informelle, elle a été peu prise en compte par les histoires économiques du Congo colonial. Dès les débuts, les peuples riverains fournirent les équipages indispensables, les pilotes, chauffeurs, aides-mécaniciens, ainsi que la première main-d'œuvre des chantiers, y compris des tâches plus spécialisées de travail du métal (chaudronniers, riveurs, etc.). Une vie nouvelle se développa dans les escales, elle mériterait d'être étudiée : j'en retiens ici l'importation informelle dans le Haut-Congo de clairons à piston venant de Boma. Les campagnes militaires furent aussi des foyers de diffusion musicale : au cours de la campagne de Dhanis dans le

africaine. La main-d'œuvre européenne subit une perte de 22,5 % pour l'ensemble de la même année. Le reste du chantier, en terrain plus facile, ne connut plus de lourdes pertes.

52. *Document Notte : Stanley au Congo, 1879-1884*, Bruxelles, Ministère du Congo belge et du Ruanda-Urundi, 1960, p. 51.

Maniema, la musique militaire, grosse caisse comprise, faisait, le soir, les délices des soldats et de leurs femmes⁵³.

Sur le fleuve, accompagnant l'augmentation des tonnages transportés et les nouvelles escales de la navigation, des centres se développèrent et des commerçants africains y trouvèrent leur place, aux côtés des ouvriers ou des petits cadres qui servirent de fondation au peuplement nouveau d'escales comme Kinshasa et Brazzaville. Au reste, jusque dans les années 1920, ces deux centres restèrent majoritairement peuplés de « gens du Haut » (« Bangala »), par opposition aux immigrants tardifs, kongo ou lari, venant du « Bas ». Ces distinctions restèrent longtemps bien ancrées dans la vie urbaine du Pool.

Les premiers enthousiasmes pris en défaut

Le 13 mai 1891, Antoon Greshoff, commerçant hollandais établi à Brazzaville, envoyait au ministre néerlandais des Affaires étrangères un exemplaire du *Congo Mirror*⁵⁴. Daté du 22 avril précédent, ce « numéro un », ancêtre rustique de la presse congolaise, se présentait sous la forme de quatre feuilles format folio, manuscrites sur deux colonnes, et reproduites par le procédé de fac-similé (autographe) utilisé à l'époque. Ces pages étaient rédigées et signées par R.E. Dennett, alors connu depuis plus de dix ans dans le commerce du Bas-Congo et qui était destiné à se faire un nom respecté comme ethnologue de la région côtière. Dans ces colonnes, Dennett dénonçait les activités commerciales monopolistes menées par l'État indépendant du Congo (EIC) au mépris de ses engagements internationaux. Il s'étendait en outre sur la brutalité et l'immoralité dont faisaient preuve les agents de l'État.

Inconnu des bibliographies, texte pionnier dans l'histoire de la presse sur les deux rives du Congo, *The Congo Mirror* compte parmi les signes avant-coureurs des campagnes à venir menées contre le régime léopoldien. Au moment de sa parution, l'entreprise de Léopold II au Congo paraissait avoir triomphé du scepticisme qui avait entouré ses débuts et être désormais assurée du succès. Ce fut le moment où l'État était acclamé pour avoir réussi à éviter tout affrontement international, un exploit qui lui valait d'être salué comme

53. La Force publique encouragea, dès ses débuts, la musique militaire. *Mouvement géographique*, 1896, p. 64. L'article évoque un détachement de la Force publique se rendant à l'exercice au son de la marche d'*Aïda*. Celle-ci, après tout, avait eu ses débuts en Afrique : elle avait été commandée à Verdi, par le khédive Ismaïl pour l'ouverture du canal de Suez.

54. L'exemplaire que j'ai consulté est conservé au Nationaal Archief de La Haye, Buitenlandse Zaken 2.05.1 (doos 2006).